

A noter, Infos, Etat Civil p. 2

Le Mot du Maire p. 3

Les décisions du Conseil p. 4, 5, 6, 7, 8

Vie de la Commune p. 8, 9, 10, 11, 12, 13

Le Dossier p. 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20

L'histoire du village p. 21, 22
Au flanc de Belledonne, Vaulnaveys

Vie des Associations p. 23, 24, 25, 26, 27, 28

Infos p. 28, 29, 30

Articles en + p. 31

Agenda et Infos (suite) p. 32



le dossier

Commerce et économie à Vaulnaveys-le-Haut

novembre 2006, n° 59

Mairie de Vaulnaveys le Haut

Ouverture : lundi, mercredi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
mardi : de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Contacts : Tél 04 76 89 18 05 • Fax 04 76 89 10 85 • Email : mairie@vaulnaveys-le-haut.fr



à noter !

Garderie périscolaire

Tél. 04 76 89 28 20
du lundi au vendredi
de 7h15 à 8h30 et de 16h30 à 18h15

Bibliothèque

Ouverte toute l'année :

mardi et vendredi de 16h30 à 19h00,
mercredi de 17h00 à 19h00,
samedi de 10 h 30 à 12 h.

En juillet / août :

seulement les mardis et vendredis
de 17h à 19h.

Poste

Ouverture :

lundi, vendredi : 14h30-17h30
mardi, mercredi, jeudi, : 9h00-12h00
samedi : 9h00-11h30

Marché

tous les vendredis de 16h à 20h
place Eugène Riband

Pompiers

En cas de sinistre, appelez le 18 ou le 112
(depuis un portable). Prenez le temps de
donner la nature du sinistre, votre nom,
votre adresse complète, le n° de la rue et
surtout la commune dont vous dépendez.
Pour les habitants d'Uriage, précisez le nom
de la commune : Vaulnaveys-le- Haut.

Déchetterie

Ouverture :

mardi, mercredi, vendredi, samedi :
8h30-11h30 et 14h00-17h30

Transports

Ligne 6050 :

Vizille - Uriage - Gare de Gières - Grenoble

Ligne 6051 :

Le Pinet - Uriage - Gare de Gières

Ligne 6010 :

Chamrousse - Uriage - Grenoble

Renseignements :

ALLO Transisère 0820 08 38 38
ou www.transisere.fr

Des fiches horaires sont disponibles
à la Mairie.

EDF/GDF

Service accessible 7j/7, 24h/24
Accueil clientèle : 0 810 668 284
Urgence Electricité : 0 810 333 438

Etat Civil

MARIAGES

Ils se sont unis devant nous :

- Samia **Robaïa** et Abdel **Aggoune**,
le 14/01/2006
- Charlotte **Cloup** et Philippe **Caperna**,
le 25/03/2006
- Anne-Marie **Scaringella** et
Pierre **Jacquier**, le 27/04/2006
- Judith **Bouillet** et Eric **Gautier**,
le 29/04/2006
- Marie-Joële **Rodrigue** et Régis **Vidal**,
le 06/05/2006
- Isabelle **Carrié** et Sébastien **Bertrand**,
le 20/05/2006
- Anne **Lacroix** et Jean-Mathieu **Dumas**,
le 26/05/2006
- Carole **Garcia** et Nicolas **De Col**,
le 01/07/2006
- Florence **Hazane** et Laurent **Puch**,
le 07/07/2006
- Véronique **Vaillier** et Olivier **Knopp**,
le 08/07/2006
- Déborah **Sazio** et Frédéric **Mermier**,
le 22/07/2006
- Christine **Capelo** et Olivier **Boujard**,
le 04/08/2006
- Caroline **Besson** et
Yoann **Alexandrowitsch** le 05/08/2006
- Fanny **Turrini** et Aurélien **Le Canu**,
le 11/08/2006
- Audrey **Manier** et Emmanuel **Mady**,
le 12/08/2006
- Isabelle **Merite** et Philippe **Chamond**,
le 26/08/2006
- Sandrine **Vial** et Adel **Mallah**,
le 02/09/2006
- Agathe **Randonneix** et Ludovic **Laidet**,
le 30/09/2006
- Maryse **Cret** et Alain **Bebar** le 06/11/2006

NAISSANCES

Bienvenue à :

- Alexandre **Chanelière**
né le 03/01/2006
- Mathias **Kortesniemi** né le 03/01/2006
- Marceau **Mounier** né le 14/01/2006
- Fantin **Chartier** né le 19/01/2006
- Juliette **Trouilloud-Borel**
née le 26/01/2006
- Typhaine **Trouilloud-Borel**
née le 26/01/2006
- Antoine **Jeuneau** né le 09/02/2006
- Mathilde **Demeyer** née le 01/03/2006
- Kylvam **Sazio-Mermier**
né le 19/03/2006
- Emy **Fulconis** née le 21/03/2006
- Julia **Régis** née le 03/04/2006
- Sylvain **Knopp** né le 04/04/2006
- Noelyne **Salvadori** née le 12/04/2006
- Eloïse **Fort** née le 13/04/2006
- Ethan **Casule** né le 28/04/2006
- Eva **Peyrin** née le 03/05/2006
- Emma **Pettigiani** née le 08/05/2006
- Léo **Cornier** né le 11/05/2006
- Arnaud **Véran** né le 12/05/2006
- Moana **Jarry** née le 13/05/2006
- Elise **Bourson** née le 15/05/2006
- Elina **Blondeau** née le 10/07/2006
- Gary **Monteforte** né le 20/07/2006
- Noé **Gailly** né le 05/08/2006
- Thibault **Martin** né le 05/09/2006
- Ilian **Aggoune** né le 09/09/2006
- Mathieu **Sznurkowski**
né le 13/09/2006
- Daphné **Zenker** née le 28/10/2006
- Tristan **Fragassi** né le 03/11/2006

DECES

C'est avec tristesse que nous
avons appris le décès de :

- Antonio **Zamboni** le 10/02/2006
- Marcel **Boulloud** le 21/04/2006
- Jules **Chaloin** le 23/04/2006
- Suzanne **Prost** le 25/04/2006
- Olga **Trionfini** le 30/05/2006
- Frédéric **Stoekel** le 28/06/2006
- Christian **Target** le 29/06/2006
- Victor **Moretto** le 01/07/2006
- Pierre **Boulloud** le 18/07/2006
- Roger **Monnet** le 08/08/2006
- Daniel **Dreuse** le 09/08/2006
- Bruno **Mallassi** le 18/09/2006
- Rollande **Garibaldi** le 12/10/2006
- Roger **Raffin-Peyloz** le 28/10/2006

Le mot du Maire



Après 7 Oursons, dont 4 déjà en 2006, nous avons ressenti le besoin, devant le volume d'informations à communiquer, de revenir, pour cette fin d'année, au format classique du bulletin municipal.

Ainsi, la partie état civil, que l'Ourson ne pouvait traiter, sera plus importante que d'habitude et couvrira une période plus longue. Ce sera également l'occasion de réactualiser les renseignements utiles à la vie quotidienne.

C'est surtout la nécessité de traiter du dossier complexe et fourni de l'économie et du commerce qui nous a conduits à reprendre la formule du bulletin.

Après l'adoption du PLU et la mise en application des règles

d'urbanisme, c'est en effet à cette question qu'il convient maintenant de réfléchir car ce dossier est essentiel pour la commune.

Ce format permet aussi de retrouver la rubrique patrimoine et parce que nous ne pouvons parler de futur sans penser au passé, nous avons voulu vous faire découvrir ou redécouvrir l'ouvrage que Jules Bruant et Jean Molmeret ont consacré à Vaulnaveys-le-Haut.

Le Conseil Municipal a, d'ailleurs, décidé d'assurer la réédition de ce document de référence pour notre commune.

Vous trouverez également un état de l'avancement de tous nos projets, en particulier en matière de logements sociaux, et vous verrez que, dans bien des domaines, nous sommes en passe de concrétiser les engagements que nous avons pris.

Mais, en cette année qui s'achève, je voudrais surtout me tourner vers l'avenir.

2007 s'annonce comme un millésime particulièrement riche en décisions à prendre, avec des choix importants à faire.

Je compte utiliser sur ces dossiers, quels qu'ils soient, la méthode de concertation qui a été la notre lors de l'élaboration de notre PLU.

Ces rencontres seront l'occasion, bien sûr, de faire un bilan des actions entreprises, mais surtout de vous informer et de vous consulter afin qu'ensemble nous puissions tracer des perspectives conformes aux aspirations du plus grand nombre.

Le Maire

Jérôme RICHARD

Les décisions du conseil



Logements sociaux

Fin 2005, début 2006, le conseil municipal, après avoir, à l'unanimité, exercé son droit de préemption, a fait l'acquisition, en face de la mairie, de l'immeuble dans lequel est installée l'épicerie « Etoile des Alpes ».

Ce tènement, plus connu sous le nom de bâtiment MERMIER, ainsi que le terrain attenant, ont été acquis pour un montant de 440 000 €

Cet achat répond à un double objectif :

- Rénover et redynamiser un des commerces essentiels pour la vie dans la commune
- Répondre à la pénurie de logements locatifs aidés constatée à Vaulnaveys-le-Haut.

Si la commune se réserve la gestion du commerce, dont la fermeture, durant les travaux, devra être la plus courte possible, l'aménagement de l'immeuble et la gestion des logements ont été confiés à l'OPAC qui prévoit de faire 3 T2 de 54 m² et 2 T3 de 60 m² environ.

Ces appartements viendront compléter l'offre de logements prévus par la réhabilitation du moulin confiée, elle aussi, au même organisme par la CCBB.

Les deux opérations sont d'ailleurs prévues pour fonctionner conjointement et devraient, courant 2008, après examen de leurs dossiers par une commission d'attribution, permettre à des personnes à revenus modestes de continuer à résider à Vaulnaveys-le-Haut.

Vaulnaveys, entrée sud

Comme vous le savez, la commune a confié à la CCBB la tâche de réhabiliter le moulin de la ville.

Courant 2008, ce bâtiment devrait abriter, dans sa partie basse, des locaux affectés à des professions médicales et para-médicales et dans sa partie haute, 5 logements à loyers modérés dont la gestion a été confiée à l'OPAC 38.

La commune souhaite profiter de cette rénovation pour continuer la réalisation de son plan d'aménagement du village et elle a demandé au cabinet Alp'Etudes de lui faire des propositions sur la façon d'aménager cet espace.

Ce cabinet s'est engagé à travailler en partenariat étroit avec l'architecte responsable du projet du moulin et nous devrions avoir bientôt des éléments résultant d'une étude environnementale, paysagère et architecturale prenant en compte les voiries et la circulation dans ce secteur important de la commune puisqu'il permet d'accéder à l'espace CORJON, dont le devenir est encore à définir, et au centre-bourg.



La sécurité en bonne voie

L'objet de cet article est de présenter les actions menées au cours de l'année 2006 en matière de sécurité sur la voirie communale de Vaulnaveys-le-Haut.

1. Plateau Ralentisseur devant les Services Techniques à Uriage

Après plusieurs réclamations de riverains et suite au constat fait par les Services Techniques concernant le caractère accidentogène lors des sorties des véhicules communaux du local technique sur l'avenue d'Uriage, la Commission Voirie a décidé de réagir.

Le principal problème était la vitesse des véhicules circulant sur la portion de l'avenue d'Uriage entre le rond-point des Tuileries et celui des Alberges. Ce secteur en ligne droite, bénéficiant d'une bonne visibilité et faisant suite à une portion incitant à une conduite à faible vitesse (secteur de Saint Martin d'Uriage en zone 30, ralentisseurs, succession de ronds-points, nombreuses sorties de résidences...), tous les paramètres étaient réunis pour permettre une reprise de vitesse importante, le prochain obstacle étant le rond-point des Alberges à plus de 700 m.

Il a donc été décidé de créer un obstacle pour casser la prise de vitesse. Il était nécessaire de tenir compte des objectifs suivants :

- Sécuriser un carrefour utilisé par des catégories de véhicules très différentes et sur des plages horaires larges :
 - Entrées et sorties de véhicules légers et engins de chantier (Services Techniques de Vaulnaveys-le-Haut et Services Espaces Verts de Saint Martin d'Uriage) à des heures de pointe.
 - Riverains (lotissement du clos d'Uriage et des Alberges notamment).
 - Membres du club de Tennis de Vaulnaveys-le-Haut (accès en fin de journée et le mercredi pour les enfants).
- Protection des piétons sur un secteur représentant un point de passage obligé entre les deux contre-allées assurant la liaison piétonne entre Uriage et le centre bourg de Vaulnaveys-le-Haut.
- Créer un obstacle à mi-chemin sur le tronçon pour éviter une reprise de vitesse.
- Tenir compte de la circulation importante du secteur (5000 véhicules/jour) et de

la présence d'une ligne de transport en commun régulière.

- Générer de faibles nuisances auditives pour les riverains.

Après réflexion et avis auprès de la DDE, le choix s'est porté sur la réalisation d'un plateau ralentisseur composé de deux chanfreins de 2 mètres de longueur et d'un plateau de 10 mètres de longueur, sur toute la largeur de la chaussée et sur une hauteur de 10 cm.

Depuis son installation, le plateau répond parfaitement au cahier des charges puisqu'on note une diminution notable de la vitesse au niveau du carrefour des Services Techniques qui se traduit par une facilité de sortie des véhicules communaux.

Carrefour avant l'implantation du ralentisseur



Carrefour après l'implantation du ralentisseur



2. Aménagement route de Prémol à Uriage

Suite au constat d'une circulation importante à vitesse élevée sur la route de Prémol, la Commune de Vaulnaveys-le-Haut a décidé d'engager un programme d'aménagement d'une portion de cette voie afin de garantir aux riverains, piétons et usagers de cette route des conditions de sécurité optimales.

La portion concernée s'étend sur environ 550 mètres correspondant à une zone urbanisée et commerciale empruntée par des usagers variés (piétons, cyclistes, automobilistes). Cette route est sensée desservir essentiellement les riverains alentour. Cependant, cette portion est utilisée par de nombreux automobilistes comme « raccourci » pour accéder à la route de Chamrousse et éviter ainsi une partie de l'avenue d'Uriage et de l'avenue du Golf via le rond-point des Alberges.

L'objectif de cet aménagement aura pour but de :

1. sécuriser le cheminement piéton existant par la délimitation matérielle de ce dernier (pose de barrières et poteaux),
2. réduire la vitesse de circulation des véhicules motorisés :

- en abaissant la limitation de vitesse de 45 à 30 Km/h,
- en limitant la largeur de la voie roulante
- en réduisant les portions de ligne droite, sources d'augmentation de la vitesse, par la création de chicanes.
- en modifiant les priorités des carrefours toujours dans le but de réduire la prise de vitesse.

Les aménagements sont prévus en deux phases. Actuellement, seule la première phase a été réalisée : Aménagement à partir du carrefour route de Prémol - impasse de la Carrière jusqu'au carrefour route de Prémol – chemin du Parc – chemin de Champey.

- Vitesse limitée à 30 Km/h
- Pose d'une alternance de barrières et poteaux métalliques sur la droite de la chaussée dans le sens de circulation. Ce dispositif permettra de matérialiser et de sécuriser le cheminement piéton dont la largeur est d'environ un mètre trente, permettant un accès à des personnes à mobilité restreinte et le passage de l'engin de déneigement en hiver (quad).
- Conservation des emplacements de stationnement sur la partie gauche de la chaussée afin de réduire la voie de circulation.
- Création de bordures et pose de piquets sur la partie gauche de la voie afin de sécuriser les sorties de riverains et créer un rétrécissement visuel incitant au respect de la limitation de vitesse.
- Implantation d'un stop sur le chemin de Champey afin de supprimer la priorité à droite.

- Création d'un plateau ralentisseur à hauteur du changement de côté du cheminement piéton. Ce plateau permet aussi de sécuriser le carrefour entre la route de Prémol, le lotissement du Pré St Georges et le Chemin du Parc et de Champey.

Le projet semble donner satisfaction malgré le fait qu'il ne soit pas finalisé (pose des bordures et traitement de la seconde phase). Cette première partie n'a pas permis de réaliser complètement le projet initial compte tenu de la succession et de l'alternance des sorties privées ne permettant pas une implantation optimale des obstacles.

Illustration du cheminement piéton et des différents matériels implantés



3. Modification du sens de circulation route de la Gorge dans le Bourg

Afin de garantir une meilleure sécurité de l'avenue d'Uriage au niveau de l'immeuble du Jardin des Déesses, il a été décidé de passer une partie de la route de la Gorge (du N° 1 au 85) en sens unique. La commission voirie s'était réunie le 24 avril dernier et avait décidé ce qui suit :

- Mise en sens unique de la partie basse de la route de la Gorge (du RD 524 au pont du Vernon). Implantation de 2 panneaux « sens interdit ».
- Stationnement interdit chemin de la Margotte. Implantation de 3 panneaux « stationnement interdit ».
- Interdiction de tourner à gauche au niveau du croisement du chemin de la Margotte et de la partie basse de la route de la Gorge
- Création d'un stop sur le chemin du Moulin en remplacement de la priorité à droite existante pour déboucher sur la RD 524. Implantation d'un panneau « stop » et du marquage spécifique

Le projet devait entrer en application le 16 octobre dernier, cependant, une modification est intervenue et les aménagements suivants ont été apportés au projet :

- Autorisation du stationnement sur les deux côtés de la route de la Gorge.
- Sens unique applicable aux cycles.



Du nouveau aux services techniques

C'est avec plaisir que nous avons appris le recrutement, début septembre, d'**Olivier Finet**.

Né en 1970 à Brié et Angonnes, ce papa de deux enfants a été employé en qualité de cariste, pendant de très nombreuses années, aux établissements Corjon qu'il a dû quitter après leur fermeture.

Il vient renforcer les services techniques avec pour tâche principale de veiller à la propreté du Bourg, des hameaux et d'Uriage. Il doit également entretenir les salles municipales, le stade et le groupe scolaire.

Travailleur, efficace et consciencieux, il devrait pleinement réussir dans ses missions, et contribuer à rendre la vie dans notre commune encore plus agréable.

Nous sommes heureux de l'accueillir.



Ça bouge à la bibliothèque !

Véronique Crozat ayant, pour convenance personnelle, décidé de mettre fin à ses fonctions, la municipalité a dû, pour la remplacer, procéder au recrutement d'un nouvel agent du patrimoine.

C'est Sophie MARET qui a été choisie et qui a pris son poste au 1^{er} septembre 2006.



Agée de 32 ans, cette jeune et dynamique maman de 2 enfants est titulaire d'une licence de psychologie et du diplôme de l'ABF (auxiliaire de bibliothèque).

Elle exerçait auparavant les mêmes fonctions à St-Etienne de Crossey et est heureuse, habitant à Vizille, de pouvoir se rapprocher de sa famille et de son domicile.

Certains que ses compétences, son enthousiasme et ses qualités relationnelles lui permettront de rayonner rapidement au sein de notre bibliothèque et d'apporter à l'association « Lire à Vaulnaveys » tout le soutien qu'elle attend, nous sommes heureux de lui souhaiter la bienvenue.

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

La loi sur l'eau va imposer aux communes de mettre en place, sur leur territoire, un service chargé du contrôle des assainissements non collectifs.

Ce service a été prévu à Vaulnaveys-le-Haut et il aura pour mission, en cas de construction nouvelle sur un terrain non raccordable au réseau, de contrôler la faisabilité, la conception et l'exécution de l'installation d'assainissement autonome. Le tarif a été fixé à 140,00 €.

En ce qui concerne les installations existantes (86 maisons actuellement) le SPANC sera également chargé de contrôler leur conformité et leur bon fonctionnement. Ce contrôle devra être répété tous les 4 ans et le coût supporté par le propriétaire a été fixé à 30 €. Ces dispositions entreront en vigueur dès que la loi aura été votée.

DICRIM

Derrière ce nom barbare se cache le Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs. Rédigé en partenariat avec l'Institut des Risques Majeurs, ce document est le troisième et dernier volet du Plan Général de Prévention mis en œuvre pour faire face aux 7 risques identifiés sur la commune.

Après le Plan Communal de Sauvegarde qui concernait les élus, le Plan Particulier de Mise en Sécurité qui impliquait les écoles, ce DICRIM est destiné à la population.

Du même format que l'Ourson, cette publication d'une quinzaine de pages vise à informer et surtout à indiquer aux habitants de Vaulnaveys-le-Haut quelles sont les conduites à tenir et bien sûr les bons réflexes à avoir en cas de crise.

Dans le même temps des affiches plus particulièrement destinées aux commerces et aux lieux recevant du public viendront compléter le dispositif.

Ces deux opérations en sont à la phase d'impression et vous devriez trouver le DICRIM dans vos boîtes aux lettres en même temps que ce bulletin.

Surtout, conservez-le et rangez-le dans un endroit facilement accessible à tous les membres de votre famille afin qu'il puisse, en cas de besoin, vous apporter toute l'aide utile.

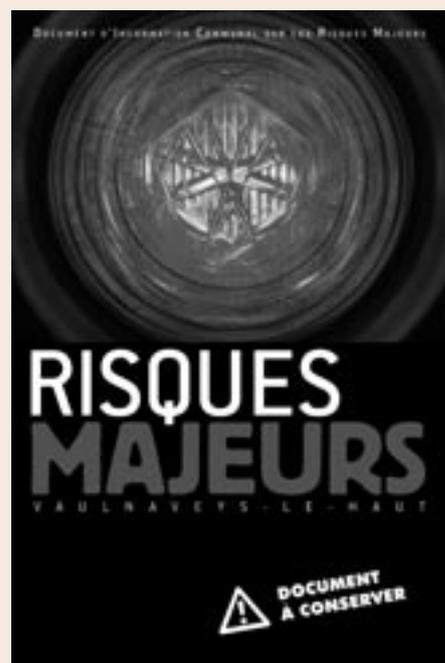
Au cas où vous constateriez que ce document ne vous est pas parvenu, veuillez vous le procurer en Mairie où il est disponible. Vous pouvez également le télécharger sur le site : www.vaulnaveys-le-haut.fr

Un nouveau réservoir

Lors de ses vœux, en janvier, Jérôme Richard avait parlé de l'impérieuse nécessité qui est la notre de prévoir, pour les années à venir et pour assurer un développement maîtrisé de notre commune, la construction d'un nouveau réservoir d'eau potable.

Conformément au schéma directeur prévu par le cabinet Alpes Etudes et en étroite collaboration avec le bureau d'études Réso Conseils, chargé de la conception du projet, la commune est en passe d'acquérir, pour 8 000 € environ, un terrain de 12 000 m² au dessus de Montgardier, au lieu-dit "Le Roule".

C'est ici que sera implanté un réservoir de 1 200 m³, composé de deux cuves et doté d'une pico-centrale, dont l'électricité produite permettra de faire fonctionner les installations (lampes UV et automatismes) alors que le surplus pourrait être revendu à EDF, contribuant ainsi à améliorer la rentabilité et l'amortissement de l'ouvrage.



La Communauté de Communes du Balcon de Belledonne se distingue !

Depuis le mois de juin, pour peu que vous parcouriez le massif de Belledonne par la route départementale D 280, l'une des plus belles autour de Grenoble, vous avez sans doute remarqué que les panneaux d'entrée d'agglomération des 10 communes de la Communauté de Communes du Balcon de Belledonne s'étaient agrémentés de petits panneaux aux tons de bleu et blanc annonçant l'appartenance des villages à ce territoire.

C'est en effet une volonté des élus que de rendre plus lisible le périmètre de la C.C.B.B. et d'aider leurs habitants à mieux comprendre le fonctionnement de leur collectivité.

Car si chacun sait qu'il habite l'une des 10 communes : Laval, Ste-Agnès, St-Mury-Monteymond, La Combede-Lancey, St-Jean-le-Vieux, Revel, Venon, Chamrousse, St-Martin-d'Uriage et Vaulnaveys-le-Haut, certains ignorent l'appartenance de leur commune à la communauté de communes ou ont du mal à en visualiser les limites.

Le Belledonne Information, édité tous les 4 mois, commence à avoir un impact pour la connaissance des actions menées par la C.C.B.B. mais il restait à faire le lien avec le terrain.

C'est désormais chose faite !



Vie de la commune

Forum 2006

Pour la cinquième année consécutive, Vaulnaveys-le-Haut a ouvert la saison par le forum des associations, le samedi 9 septembre, à la salle polyvalente. Ce rendez-vous désormais incontournable offre une vitrine des activités organisées sur la commune et permet de réunir l'ensemble des acteurs associatifs.

Merci donc à tous les bénévoles qui acceptent de venir partager leurs passions ; c'est grâce à leur enthousiasme et à leur disponibilité que survit ce climat de convivialité que tant de monde nous envie.

Cette année encore, nous avons eu le plaisir d'ouvrir nos portes à nos voisins : ainsi l'association sportive et culturelle de



Ainsi avons-nous eu le plaisir d'accueillir quelque 23 associations sportives et culturelles représentant plus de 35 activités : rugby, golf, ski nordique, parapente, aikido, course à pied, tennis, tennis de table, yoga, danse et gym pour tous les âges se pressaient pour répondre aux aspirations des plus sportifs.

Quant aux autres, ils ont eu le loisir de découvrir les cours d'encadrement, de peinture, de poterie ; sans oublier, pour les plus studieux, les ateliers d'écriture, l'enseignement de l'anglais ou de l'informatique. Il y en aura donc pour tous les goûts à Vaulnaveys cette saison, tant il est vrai que la vie associative de notre village se porte bien dans son ensemble.

Vaulnaveys-le-Bas nous honorait de sa présence, tout comme l'Office du Tourisme d'Uriage dont nous saluons la dernière initiative : Le Belvédère hors les murs.

Mais la rentrée, c'est également l'occasion pour tous de se retrouver autour d'un apéritif organisé de main de maître par les services municipaux. Les nombreuses personnes présentes ont ainsi pu prolonger le plaisir de cette belle journée placée sous le signe du partage et de la bonne humeur.

Et ne doutons pas que le traditionnel lâcher de ballons proposé aux enfants saura porter haut et loin les couleurs de notre commune...

Rentrée scolaire 2006

Du nouveau à Jules Bruant...

Le 4 septembre 2006 c'était l'effervescence au groupe scolaire Jules Bruant : Les enfants à la fois impatients de revoir tous leurs copains et copines et se demandant comment allait être leur nouvelle maîtresse ou leur nouveau maître, les parents laissant leurs bambins (certains pour la première fois) à un nouvel instituteur, mais toutes ces craintes se sont vite dissipées.

Cette année 290 enfants fréquentent le groupe scolaire.

On observe une stabilité parfaite des effectifs en élémentaire avec 184 élèves répartis en 7 classes et une légère hausse en maternelle, 106 enfants cette année pour 96 l'an dernier. Par contre la répartition se fait toujours sur quatre classes.

Les nouveaux instituteurs

Cette année de nouveaux enseignants ont rejoint notre groupe scolaire, nous leur souhaitons à tous la bienvenue.

En école élémentaire :

-Mme Dominique Ronzeau avant d'être institutrice a enseigné le sport et notamment le ski. Elle est titulaire d'un B.E.S.A.P.T.

Avec sa classe elle projette de faire un défi lecture. Ses passions sont la montagne les randonnées, le ski, la plongée et la littérature.

-Mme Laure Ayache occupe un poste de titulaire de secteur. Elle complète, le jeudi, le temps partiel (80%) de Mme Berglez pour la classe de CE2-CM1. Le lundi et le mardi elle est à l'école du Château à Vizille avec une classe de CE2 et le vendredi elle est à Notre Dame de Mésage. Elle enseigne depuis six ans et ses passions sont le piano, la natation et le ski.

-Mme Marie-Dominique Leterme remplace le directeur, Francis Dupré, pendant sa journée de décharge administrative le jeudi.

En école maternelle plus de la moitié de l'effectif a été renouvelé:

-Mme Françoise Pique était l'an dernier à Brié et Angonnes. Elle enseigne depuis quatre ans. Auparavant elle était ingénieur en acoustique dans le bâtiment et a décidé

de se reconvertir dans l'enseignement. Dans sa classe de Petits-Moyens elle projette de travailler sur le thème de l'image. Ses passions sont le sport, le VTT et le ski de fond.

-Mme Florence Etienne était l'an dernier à Notre Dame de Mésage et enseigne depuis deux ans. Auparavant elle était ingénieur dans l'industrie et a également décidé de se reconvertir dans l'enseignement. Dans sa classe de Moyens-Grands elle a un projet de classe transplantée musicale à Autrans. Elle occupe ce poste à mi-temps et l'autre partie de son temps, elle la consacre à ses enfants. Ses passions sont le sport, le VTT, le ski, le surf et le skating.

-Mme Imane Dufresne enseigne depuis 6 ans. L'an dernier elle enseignait à l'école élémentaire de Saint-Martin d'Hères en classe de CM1/CM2. Elle partage la classe de Moyens-Grands. Elle occupe ce poste à mi-temps et l'autre partie de son temps, elle la consacre à ses enfants. Ses passions sont les voyages et la découverte d'autres cultures.



Les activités extrascolaires

Les classes de l'école élémentaire iront à la piscine et suivront des activités d'éducation physique et sportive et de la musique. L'hiver, certaines classes pratiqueront le ski de fond ou le ski de piste avec, pour certaines, des projets de classes transplantées.

Les services périscolaires

-Le transport scolaire pour les enfants des secteurs d'Uriage est encadré par

Évelyne BOULLLOUD et par Colette BASSET sur le secteur de Belmont. Ce service gratuit est financé par le Conseil Général. Rappel : ce service n'accueille que les enfants qui ont trois ans révolus.

-Le restaurant scolaire, sous la responsabilité d' Emmanuel ARNOULD, accueille près des deux tiers des enfants scolarisés, et assure deux services. La fréquentation de ces services est encore en hausse cette année.

Consultez les menus du restaurant scolaire sur le lien suivant :

www.vercors-restauration.com/site/fr/Secteurs-scolaires.htm

Cliquez sur Menus scolaires pour télécharger les menus au format PDF.

Le tarif est de 3,72 € par repas (Ce prix est susceptible d'être modifié en cours d'année)

-La garderie accueille les enfants à partir de 7 h15 le matin et jusqu'à la rentrée en classe et le soir dès la sortie jusqu'à 18 heures 15.

Les tarifs sont les suivants :

De 7 h 15 à 8 h 30 : 1,83 € si l'enfant arrive avant 7 h 30

De 7 h 30 à 8 h 30 : 1,53 € si l'enfant arrive après 7 h 30

De 16 h 30 à 17 h 30 : 2,50 € si l'enfant part avant 17 h 30

De 16 h 30 à 18 h 15 : 2,80 € si l'enfant part après 17 h 30

Ces tarifs sont susceptibles d'être modifiés en cours d'année.

-L'étude surveillée permet à chaque enfant d'avoir une aide aux devoirs par un instituteur de l'école dans un lieu calme.

Les tarifs sont les suivants :

16h45-17h30 :

étude surveillée seule 2,40 €

16h45-18h15: étude surveillée et

garderie périscolaire 2,80 €

Le PPMS

Nous continuerons également notre travail sur les risques majeurs avec des exercices inscrits dans le cadre du Plan Particulier de mise en Sécurité. Un exercice par trimestre est planifié.

Pour avoir plus d'informations sur ces services téléphonez en Mairie ou rendez-vous sur le site Internet de la commune.

Vie de la commune



Le Marché du Bourg

**Le bonheur est dans le près...
de chez vous**

Une fois encore, nous tenons à adresser tous nos remerciements à tous les commerçants qui, depuis septembre 2002, contribuent fidèlement à faire vivre ce rendez-vous du vendredi.

Grâce à eux et grâce aux nouveaux qui sont venus apporter un sang neuf, tout se conjugue pour qu'à votre porte, dans un esprit de convivialité, vous continuiez à trouver un large choix de produits de qualité.

Alors, pour que cet élément important de l'activité commerciale de votre commune perdure et se développe encore, aidons nos commerçants à relever le défi et jouons avec eux la carte de la proximité.

Bienvenue à

Claire de la ferme des Paletières
à Yves, le boucher de Malherbe
à Thierry et ses plantes aromatiques
à Noah, le boucher de Saint Laurent
à Josette et James, nos primeurs.

Respect du voisinage

Nous sommes encore trop souvent alertés sur des nuisances qui pourraient facilement être évitées par le respect de quelques règles de bon sens :

- Veillons à ce que nos chiens n'incommodent pas notre entourage par leurs aboiements.
- Evitons de brûler des déchets végétaux encore trop verts et soyons attentifs au sens du vent afin de ne pas enfumer nos voisins.
- Effectuons nos travaux de bricolage ou de jardinage nécessitant l'utilisation d'engins bruyants dans le respect des horaires prescrits :

les jours ouvrables :

de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

les samedis :

de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

les dimanches et jours fériés :

de 10h00 à 12h00

Association Foncière Pastorale

Après une première réunion d'information en juin dernier, la Municipalité, associée à l'ADASEA* et aux agriculteurs de Vaulnaveys-le-Haut, a organisé dernièrement une nouvelle rencontre avec les propriétaires de parcelles des coteaux de Brié et de Montgardier. Ces secteurs pentus étant déjà très touchés par l'avancée de la friche, l'heure est venue de réagir en proposant une solution qui a déjà fait ses preuves ailleurs notamment sur Belledonne. La création d'Associations Foncières Pastorales a permis des travaux de réhabilitation; des exploitants agricoles ont réinvesti les lieux avec leurs bêtes et assurent l'entretien de parcelles longtemps délaissées. Après Saint-Pierre d'Allevard, La Ferrière, Pinsot, Theys, Sainte-Agnès, la Chapelle du Bard, pourquoi pas Vaulnaveys ?

Après beaucoup de difficultés rencontrées pour contacter les près de 180 propriétaires des secteurs retenus pour l'étude, la réunion a pu enfin avoir lieu le jeudi 16

novembre à 20h30 en Mairie de Vaulnaveys-le-Haut.

Le Maire Jérôme Richard, accompagné d'élus a, à cette occasion, confirmé son soutien au projet et avec l'aide d'Hervé Weisbrod, l'animateur foncier de l'ADASEA* ils ont poursuivi la mission d'information auprès des propriétaires en insistant sur l'intérêt qu'ils portent à maintenir les coteaux de Vaulnaveys ouverts.

Le fort enjeu paysager n'est pas le seul :

- La prévention des risques naturels (notamment incendie) à proximité des zones urbanisées,
- La lutte contre la forte présence d'animaux sauvages occasionnant accidents de la circulation et nombreux dégâts aux propriétés,
- La recherche du maintien d'une bio-diversité plus riche,
- Le souci de l'amélioration de la valeur patrimoniale
- Et surtout la possibilité pour un ou des

agriculteurs de bénéficier de surfaces conséquentes pour s'installer ou étendre leur exploitation, sont autant d'arguments pour convaincre sur l'intérêt de la démarche .

Le souhait serait de constituer une AFP "libre"* au plus tôt afin de pouvoir bénéficier d'aides financières aux travaux par le programme européen « Leader + » qui se termine courant 2007. Les premières fiches d'adhésion à l'association commençant à nous parvenir, c'est un bon encouragement pour la suite.

*ADASEA : Association Départementale pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles.

*A F P "libre": Association Foncière Pastorale libre constituée exclusivement de propriétaires volontaires et unanimes.

Pour tous renseignements complémentaires contacter : Hervé Weisbrod ADASEA
au 04 76 20 68 82 ou au 06 89 95 35 53

Maisons fleuries

Le 9 novembre dernier, la Municipalité a réuni, à la salle Jean Platel, comme chaque année, les participants à l'opération « maisons fleuries ».

Les nombreuses photos exposées ont témoigné de l'attachement qu'ont les Vaulnaviards à donner de leur commune une image agréable et colorée.

Cette manifestation, qui n'est plus un concours, a permis de récompenser tous les participants avant de se conclure par le traditionnel pot de l'amitié auquel participaient de nombreux élus.

Jérôme Richard étant retenu par des obligations professionnelles, c'est Arlette Corjon qui a remercié les exposants, en se félicitant que leur nombre ait augmenté. Elle a, par ailleurs, tenu à souligner combien chacun est sensible aux efforts de tous ceux qui contribuent à l'embellissement de notre commune.



Vandalisme d'hier...

L'an dernier, des vandales trouvaient bon de mettre le feu à l'espace « jeux d'enfants » de La Tuilerie à Uriage.

Indignés et consternés par la stupidité d'un acte aussi imbécile qu'irresponsable, qui privait sans raison des dizaines de familles et d'enfants d'un équipement qui faisait leur joie, les élus ont eu à cœur de le remplacer.

Il faut cependant savoir que le préjudice subi s'est élevé à près de 18 000 € et que c'est, bien sûr, la collectivité qui a dû mettre la main à la poche pour effacer les traces de ce geste inqualifiable.

Même s'il est bon d'entendre à nouveau résonner dans le parc des rires d'enfants heureux, on ne peut s'empêcher de penser que cet argent aurait pu servir utilement à d'autres projets.

Ski du mercredi

Comme l'an passé, la Mairie a décidé de s'engager dans l'organisation du ski du mercredi afin de permettre aux enfants de la commune de continuer à goûter aux joies du ski alpin et du surf.

Elle continuera de financer la totalité des forfaits et de participer aux autres frais engendrés par cette activité. Des conditions particulièrement avantageuses pourront être consenties, permettant au plus grand nombre l'accès aux pistes de Chamrousse.

Public concerné : Tous les enfants domiciliés à Vaulnaveys-le-Haut.

Programme : 10 sorties sont organisées le mercredi après-midi à Chamrousse. Ces sorties sont encadrées en partie par des moniteurs ESF (Ecole de Ski Français) secondés par des parents bénévoles.

Modalités d'inscription au ski du mercredi : Toutes les inscriptions, devront être effectuées auprès du secrétariat de Mairie (se munir du carnet de santé, d'une attestation d'assurance, d'une photo et du règlement).

...et d'aujourd'hui

Moins graves et moins onéreux, mais tout aussi stupides : les tags fleurissent un peu partout. C'est maintenant l'ancienne école de Belmont qui a été l'objet de graffitis (Team Belmont ??) qui viennent gâcher le paysage et polluer le secteur de la Chapelle.



Tarifs : 110 € pour le 1^{er} enfant
105 € pour le 2^e enfant
et 100 € pour le 3^e enfant

Appel aux bénévoles

Le ski du mercredi fonctionne depuis toujours grâce aux bénévoles. Si la Mairie fait un effort supplémentaire pour que, cette année encore, les enfants puissent bénéficier de cette activité, elle ne pourra, seule, en assurer le fonctionnement.

Le maintien de cette activité ainsi que sa capacité d'accueil dépend donc du nombre de bénévoles qui viendront nous rejoindre. Aussi, si vous avez un peu de temps (tous les mercredis ou simplement certains mercredis), et que vous êtes intéressés pour rejoindre l'équipe actuelle, contactez la Mairie de Vaulnaveys-le-Haut au 04.76.89.18.05.

On peut avoir quelque indulgence (et encore !!!) s'ils sont le fait d'une **Turbulente Equipe d'Ados Maladroits**, que leur parents feraient bien de mieux surveiller, mais de tels agissements sont inexcusables lorsqu'ils ne sont que la **Triste Expression d'Allumés Malfaisants**, comme on peut le constater dans d'autres secteurs de la commune.

La Mairie a porté plainte. Elle va bien évidemment faire procéder à leur élimination mais elle espère surtout que leurs auteurs comprendront combien ces inscriptions sont inutilement dégradantes et visuellement affligeantes.



Vie de la commune

Le Centre de Loisirs

Et Un et Deux...

Pour sa 2^e édition, le centre de loisirs à Vaulnaveys a rencontré un réel succès. Comme en 2005, le taux de fréquentation a été proche de 65 enfants par jour.

L'Association des Centres de Loisirs, le prestataire, n'a pas failli à sa tâche en recrutant une équipe d'animation sympathique et dynamique qui a su se faire adopter par les petits Vaulnaviards. Du 5 au 28 juillet, tous ces animateurs n'ont pas ménagé leur peine pour proposer et planifier jeux et activités diverses : initiation au golf, tennis, piscine, ping-pong et d'autres plus culturelles : peinture, jeux de société, confection de maquettes ou déguisements, etc... sans oublier les pique-niques dans le parc du château de Vizille et la plaine d'Uriage. De plus, cette année, toutes les précautions nécessai-

res ont été prises pour que nos chères têtes blondes échappent à l'insolation.

On a pu voir entre Uriage et le Bourg les groupes de gamins, la mine réjouie, emprunter en toute quiétude le cheminement piétonnier dernièrement créé.

Mais, pour 2006, le temps fort à retenir sera la semaine d'activités et de découverte sportive proposée du 24 au 28 juillet aux 12 / 14 ans. Une quinzaine d'ados s'en est donnée à coeur joie : voile, luge d'été et piscine, équitation, parcours aventure, Walibi : les photos souvenirs en attestent.

Aïcha, la directrice, a su instaurer un climat de confiance et de convivialité apprécié de tous : parents, enfants mais également par le personnel communal chargé des tâches d'intendance et de nettoyage du centre sous la responsabilité d' Emmanuel Arnould.

La réunion bilan qui a eu lieu dernièrement ainsi que les retours de l'enquête de satisfaction auprès des parents, très positifs, nous encouragent à poursuivre avec la Communauté de Communes du Balcon de Belledonne notre réflexion pour une ouverture du centre sur d'autres périodes. La C.C.B.B., porteur de ce projet, en assure l'organisation et le financement en partenariat avec l'Association des Centres de Loisirs et la Commission Animation de notre Commune.

La C.C.B.B. devrait prendre, début 2007, la compétence jeunesse, ce qui lui permettra de prétendre aux aides de la Caisse d'Allocations Familiales et ainsi d'améliorer encore notre offre en direction de la jeunesse.



Beau temps pour le cross

La diluvienne malédiction qui avait frappé l'an dernier la première édition du cross VALLIS a été conjurée. Et pourtant les organisateurs ont tremblé toute la nuit, priant le ciel qu'il veuille bien cesser de leur tomber sur la tête en averses serrées.

Dieu merci, ils ont été exaucés et c'est dans de bonnes conditions que cette matinée du 1^{er} octobre a vu se dérouler les épreuves de marche, du 5 et du 12 kilomètres, avant que les enfants, encore plus gâtés que les adultes, ne courent, eux, sous un soleil radieux.

Il faisait même une douce chaleur lorsque Florence Muzy, en présence de Jérôme Richard, procéda, dans une ambiance très conviviale, à la remise des nombreux prix offerts par les sponsors.

Le Maire profita de l'occasion pour féliciter coureurs et organisateurs. Il remercia toute l'équipe des bénévoles pour avoir su si parfaitement encadrer cette manifestation qui fait honneur à la commune et qui connaît un réel engouement puisque le nombre de participants a presque doublé par rapport à l'an dernier.

C'est certainement encouragée par ce succès que Florence Muzy vous donne rendez-vous le dimanche 7 octobre 2007 pour un nouveau CROSS VALLIS.

PS : Photos de 2006, renseignements et inscriptions pour 2007 sur le site : <http://cross-vallis.free.fr>



Internet : 1 an déjà

Le site de la commune a, en effet, été inauguré pour le Forum 2005. Aussi, peut-on dresser un premier bilan de ce nouvel outil de communication qui semble avoir été adopté par les Vaulnaviards puisque le niveau de fréquentation se situe en moyenne à 1 237 visites par mois avec un nombre moyen mensuel de 22 019 pages vues, ce qui nous donne une moyenne de 17 pages/visite.

Un bilan encourageant

C'est un ratio très important mais qui peut s'expliquer par le fait que le site est nouveau et donc que les internautes « s'y promènent » pour en découvrir les contenus.

Les pages les plus consultées sont :

- La page d'accueil
- Les informations Mairie
- La liste des associations
- Les nouveaux habitants
- Le comice agricole
- Le dernier compte-rendu du Conseil Municipal
- L'agenda global
- Uriage, ville thermale
- Les informations vie locale
- Les projets et chantiers

Le Château d'uriage : 1 000 ans d'histoire

Cet ouvrage, réalisé par l'Association de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Patrimoine Historique de Saint-Martin d'Uriage, vous sera proposé à la vente au prix de 12,00 € à l'occasion du marché de Noël du vendredi 15 décembre 2006.

Quelques pistes pour faire mieux

Depuis septembre 2005, 110 personnes se sont inscrites pour la newsletter. Ce chiffre est un peu décevant par rapport au nombre d'habitants de la commune.

Il faudrait donc susciter de nouvelles inscriptions et peut-être, pour cela, faire évoluer la newsletter vers un contenu plus large et plus informatif qu'une simple nouvelle événementielle.

Par ailleurs, on constate que seules 6 associations ont alimenté l'espace que le site met à leur disposition. Le site serait certainement plus attractif si elles renseignaient davantage sur leurs activités. Nous allons donc les encourager et les aider à le faire.

Dernier point, et non des moindres, le plan de la commune n'est toujours pas consultable.

Dieu merci, cette carence est sur le point d'être comblée puisque la mise en ligne de ce service majeur devrait, avant la fin de l'année, venir parachever la construction de notre site.

Centre Social

Les secteurs d'intervention des assistantes sociales ayant été réorganisés, il faut désormais appeler le centre social de Brignoud, 12 rue Lamartine 38190 Brignoud, au 04.76.71.51.44 pour rencontrer ou prendre rendez-vous avec une assistante sociale.

Défense de fumer dans les lieux publics

L'interdiction de fumer dans les lieux publics entrera en vigueur début 2007. Certains établissements comme les bar-tabacs, les restaurants et les discothèques bénéficieront d'un moratoire jusqu'à janvier 2008 pour aménager leurs locaux. Cette mesure s'accompagnera d'une prise en charge partielle des traitements anti-tabac par l'assurance maladie.

Touche pas à mon poteau

Des panneaux de signalisation (stop) sont volontairement et régulièrement tournés et détériorés ainsi que les poteaux en bois qui protègent le passage des piétons.

Certains usagers ne respectent pas les limitations de vitesse.

Des plaintes de riverains sont parvenues en mairie.

Celle-ci se réserve le droit de poursuivre en justice les auteurs de ces faits qui relèvent de l'inconscience et mettent en danger la sécurité et la vie d'autrui.



L'année 2006 a été pour la municipalité l'aboutissement de quatre années de travail par la mise en place du P.L.U.

La réflexion engagée a porté sur tous les aspects du développement futur de notre commune et même si l'urbanisme et son règlement semblent les points les plus apparents, en tout cas, ceux qui concernent le plus immédiatement les habitants de Vaulnaveys, il en est un qui a fortement mobilisé les élus parce qu'il est à leurs yeux primordial : c'est celui de l'économie et du commerce.

Une situation préoccupante

Comment en effet ne pas être inquiets après la fermeture du principal employeur de notre commune, les établissements Corjon et la perte de très nombreux emplois ?

Comment ignorer également que le centre bourg a perdu 60% de ses commerçants en 30 ans ?

Ce déclin ne va-t-il pas se poursuivre avec le départ à la retraite de certains d'entre eux ?

Seront-ils remplacés ? On peut-être dubitatif lorsqu'on voit, par exemple, que la boucherie n'a pas trouvé preneur.

Comment lutter contre l'image un peu vieillotte du bourg et ses façades tristes ? Comment attirer de nouveaux commerçants, de nouveaux services ou de nouvelles entreprises ?

Comment lutter contre la concurrence de Vizille ou de l'agglomération Grenobloise ? Que pouvons-nous espérer ? Que devons nous faire ?

Toutes ces questions nous nous les sommes posées car notre souci est évidemment de redynamiser l'activité économique et d'apporter aux habitants de Vaulnaveys-le-Haut l'offre commerciale adaptée et équilibrée à laquelle ils aspirent et, vieillissement de la population aidant, dont ils auront impérativement besoin dans les années à venir.

Pour nous aider à trouver des réponses nous avons commandé à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Grenoble une étude.

C'est du rendu de cette enquête que nous vous invitons à prendre connaissance.



Le commerce : état des lieux

L'analyse effectuée a permis de déterminer quel est le poids de la commune de Vaulnaveys-le-Haut d'après ses caractéristiques démographiques et économiques actuelles.

1. Démographie

Population

3250 habitants environ, en progression de 2% par an, population qui vieillit. En 90, on comptait 60% de moins de 40 ans, en 99 53%. En 2006, on peut facilement imaginer que ce chiffre a encore reculé, surtout si on constate que l'âge moyen des décès est passé de 66 à 72 ans.

Habitat

On assiste à une hausse régulière (+2,4% par an) du taux de résidences principales. Les individuelles représentent 62% et les collectives 31%. 67% de la population est propriétaire de son logement et ce taux augmente d'environ 3% par an. La zone est donc attractive et constituée d'un fort potentiel de résidents disposant d'un bon pouvoir d'achat.

Motorisation

En 99, environ 8% des ménages ne possédait pas de voiture. Compte tenu du vieillissement constaté, c'est aujourd'hui environ 10% de la population qui est tributaire des commerces de proximité.

à Vaulnaveys-le-Haut

Population active

Environ 1700 personnes, elle augmente de 2% par an. Le taux de chômage est d'environ 8% mais l'emploi à l'intérieur de la commune ne représente que 13% et est régulièrement en baisse. Cette population a besoin de transports en commun. Elle a également besoin, en terme de commerce, d'horaires adaptés puisqu'elle quitte son domicile tôt le matin pour ne rentrer que dans la soirée.

2. Economie

Les zones de chalandises

Leur connaissance permet d'évaluer le potentiel de chiffres d'affaires possibles pour les commerces de Vaulnaveys-le-Haut. Elles sont au nombre de 3.

La zone primaire

Elle est constituée par le bourg et ses environs immédiats, dans un rayon de 5 minutes de trajet motorisé. Elle concerne 3400 habitants.

La zone secondaire

Elle est constituée de Vaulnaveys-le-Haut, Vaulnaveys-le-Bas et Saint Martin d'Uriage soit un rayon de 15 minutes de trajet motorisé. Elle compte 10550 habitants.

La zone tertiaire

A plus de 15 minutes de trajet motorisé. On y trouve Vizille, Chamrousse, Herbey, Brie et Angonnes, elle représente 22 000 habitants.

3. Rapide présentation du tissu commercial

Commerce

Vaulnaveys-le-Haut compte 23 commerces de taille relativement petite.

L'alimentaire, la restauration, les bars et les services aux particuliers représentent 75%. Les services aux entreprises représentent le reste.

L'effectif moyen est d'une personne salariée. Pour 13 entreprises le gérant est seul.

Neuf commerces ont 2 ans ou moins, ce qui est un bon signe de renouvellement mais l'âge moyen est de 9 ans, ce qui est relativement âgé.

Entreprises prestataires de services

22 entreprises ; 20 ne comprennent qu'une personne salariée ou un gérant seul.

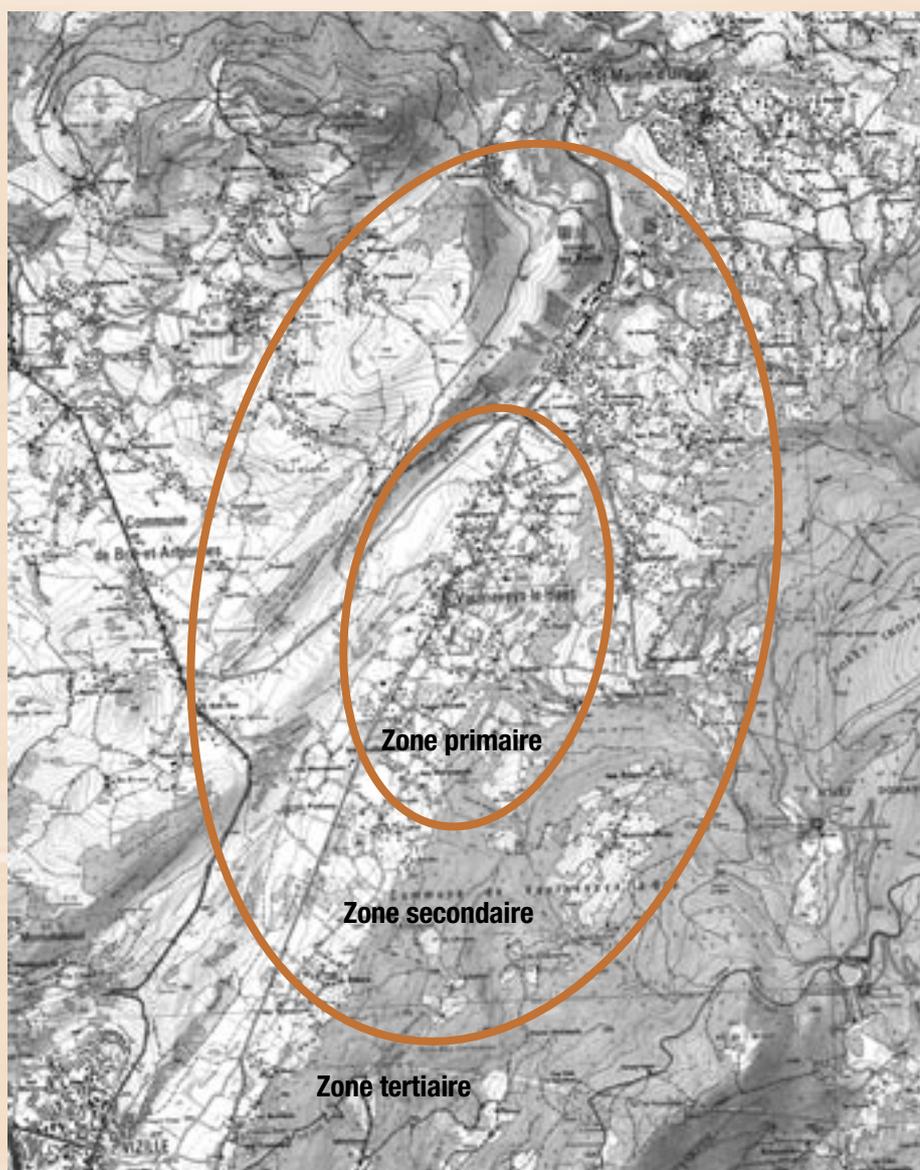
Industrie ou productions artisanales

22 entreprises de taille modeste puisque l'effectif salarié moyen est de 2. Globalement ce tissu est hétérogène et semble satisfaire les besoins de première nécessité.

Le taux d'emprise à Vaulnaveys-le-Haut

La rencontre avec les commerçants a permis d'évaluer quel est leur taux d'emprise actuel, quelle part de marché ils ont par rapport au potentiel de chiffre d'affaires que représente chaque zone de chalandise. Mais ce calcul a permis aussi de voir quelle pourrait être leur marge de progression éventuelle.

Toutes ces évaluations ont été effectuées grâce aux indices IDC de l'INSEE (Indices de Disparité des Dépenses de Consommation) qui permettent de mesurer par rapport à une moyenne nationale (indice 100) le niveau de consommation d'un ménage résidant dans une commune donnée (par exemple un indice 110 indique une consommation supérieure de 10%).



Commerce et économie à Vaulnaveys-le-Haut

Résultats pour Vaulnaveys-le-Haut

Indices supérieurs à 100 pour :

- pain, pâtisserie (+ 6,5%),
- légumes et fruits (+5,8%),
- beurre, œufs, fromages (+14,8%),
- épicerie (+6,2%),
- journaux, papeterie (+11,7%),
- coiffure, esthétique (+4%).

Indices égaux à 100 :

- Viande et volailles

Indices inférieurs à 100 :

- boissons non alcoolisées (-8,7%)
- boissons alcoolisées (-5,6%)
- repas et consommations extérieures (-9,3%)
- Pharmacie - articles médicaux - tabac (-8,3%)



Le paradoxe Vaulnaviard

1. Dépenses commercialisables par ménages selon les IDC 2003

Cette étude a permis de déterminer le chiffre d'affaires potentiel global disponible auprès des ménages de Vaulnaveys-le-Haut, c'est-à-dire la somme qu'ils dépenseraient en faisant l'intégralité de leurs achats dans la commune. Ce chiffre est bon : il se situe à 11 586 100 € dont 8 619 600 € pour l'alimentaire.

Nous allons maintenant le comparer à la réalité économique constatée suite aux entretiens avec les commerçants. Les chiffres déclarés resteront confidentiels mais si on analyse leurs résultats par activité on voit que :

Le chiffre d'affaires est en progression pour cinq d'entre eux.

Alors que pour les activités liées aux besoins primaires, c'est-à-dire les produits de consommation courants les chiffres d'affaires sont en baisse ou stagnent.

Cependant si on compare le chiffre d'affaires moyen de chacune des activités on se rend compte que tous les commerces réalisent un chiffre d'affaires supérieur à la moyenne de leur profession (sauf un), ce qui signifie que même si l'évolution est négative les

activités commerciales se maintiennent à un bon niveau par rapport à leur moyenne professionnelle respective.

C'est tout le paradoxe de la situation du commerce de Vaulnaveys-le-Haut : des commerces qui se portent bien par rapport à la moyenne professionnelle mais des commerces qui perdent du terrain par manque de réactivité face à des consommateurs de plus en plus exigeants.

2. Le taux d'emprise des commerces de Vaulnaveys-le-Haut le bourg

Comparons maintenant le niveau potentiel de la zone de Vaulnaveys-le-Haut (zone primaire, zone secondaire et zone tertiaire définies précédemment) et le niveau effectivement estimé par les commerçants du bourg :

Actuellement, le taux d'emprise, c'est-à-dire les sommes effectivement captées par le commerce local, représente 18% du chiffre d'affaires potentiel global dont 14% pour l'alimentaire.

On voit que compte tenu du potentiel du secteur (pouvoir d'achat, ruralité, absence de grande surface en zone secondaire) il

ya une importante marge de progression possible. On peut considérer qu'un objectif de taux d'emprise de 23% (+5 points) toutes activités confondues et de 20% en alimentaire (+6 points) est tout à fait réalisable.

Sur la zone secondaire, le taux d'emprise est de 6% toutes activités confondues, il passe à 4 % pour le marché de l'alimentaire.

En restant sur le même objectif de chiffre d'affaires défini pour la zone primaire, le taux d'emprise passerait en zone secondaire à 7,17 % (+1,17 point) pour toutes les activités et 6,2 % (+ 2,2 points) pour l'alimentaire.





En zone tertiaire les taux d'emprise sont faibles. Compte tenu qu'en moins d'une 1/2 heure de voiture, le consommateur se déplacera prioritairement sur les pôles commerciaux les plus attractifs tels que Vizille, Eybens ou Saint-Martin d'Hères, ce n'est pas là qu'on peut espérer progresser.

L'objectif primordial du projet de la commune doit donc être l'amélioration du chiffre d'affaires en zone primaire par une amélioration de la gamme et de la qualité de l'offre proposée.

Ceci permettra d'atteindre l'objectif fixé et d'augmenter la part de marché des commerçants du bourg.

L'important, dans les communes dont les commerces sont en perte de vitesse, est de répondre en premier lieu aux consommateurs de la zone primaire et surtout de les fidéliser.

Il s'agit avant tout d'inciter les habitants à consommer sur leur commune mais cela



passer par une politique de rénovation et d'embellissement qui se heurte à quelques difficultés : 22% des commerçants ne sont pas propriétaires de leur fond. Ce constat induit pour eux une précarité et une motivation limitée. Plus grave encore, 30% seulement sont propriétaires de leurs murs d'où l'explication du faible renouvellement des intérieurs, comme des extérieurs et de plus

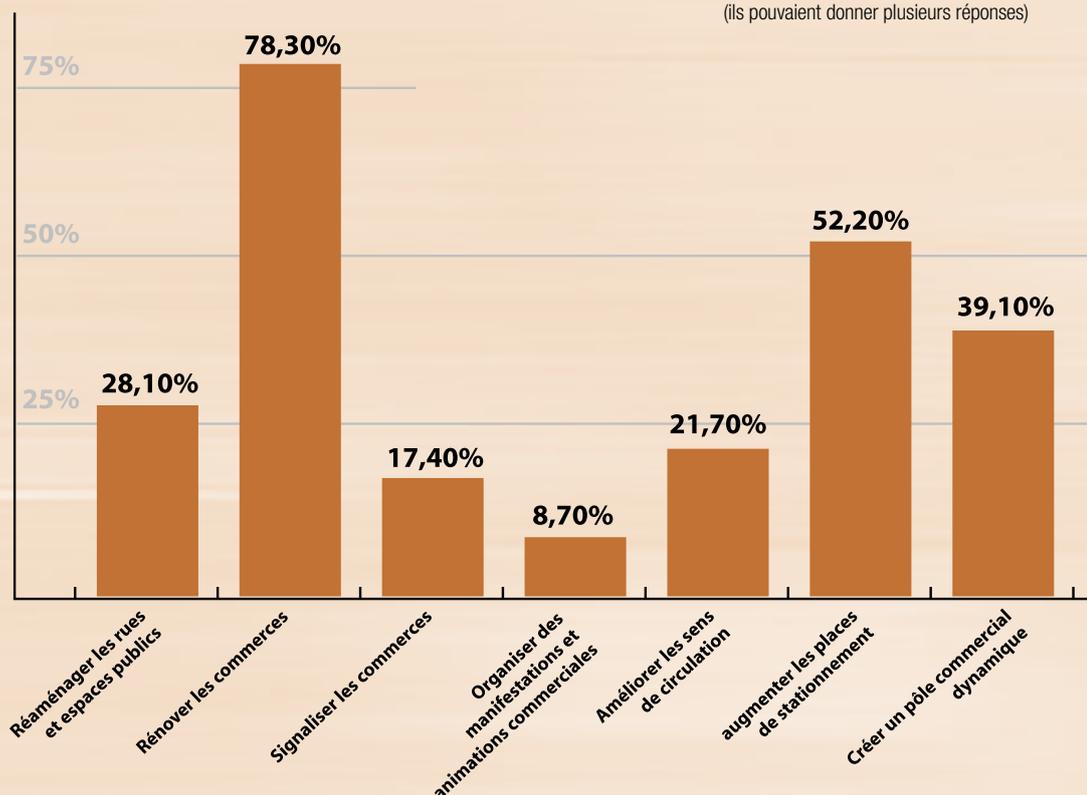
32% sont proches de la retraite. En outre 60% ont une surface inférieure à 49 m², ce qui peut aussi expliquer certaines difficultés d'exploitation.

Alors que faire ?

La C.C.I a interrogé les commerçants pour connaître leurs suggestions. Le graphique ci-dessous indique les résultats obtenus.

Solutions préconisées par les commerçants pour améliorer la situation

(ex : pour 78,3% d'entre eux cela passe par la rénovation des commerces (ils pouvaient donner plusieurs réponses))



L'aspect manque de propreté et de fleurissement a, par ailleurs, été mentionné à plusieurs reprises, notamment par les commerçants d'Uriage. Afin de rendre le cadre général plus attractif, et pour inciter les gens à venir à Vaulnaveys-le-Haut et à y consommer, la propreté et l'embellissement par des fleurs ou du mobilier urbain récent sont des points que la Commune a retenus et qu'elle entend améliorer.

Scénarios pour l'avenir commercial de Vaulnaveys-le-Haut

La Chambre de Commerce et d'Industrie a imaginé sept scénarios que l'on peut classer en 4 catégories.

Les scénarios simples (2)

Les scénarios dynamiques (3)

Un scénario visionnaire (1)

Un scénario tendance (1)

Scénarios simples

1. Laissez-faire

S'il n'y a aucune action de la part de la municipalité, on assistera à une extinction globale des commerces du bourg : un commerce leader ferme, puis un autre, il y a alors désaffection des consommateurs qui se tournent vers un autre pôle car les derniers commerçants en place ne suffisent plus à les attirer. Vaulnaveys-le-Haut devient un village dortoir.

Ce scénario est à bannir absolument car il entraîne le déclin du village, la paupérisation du bourg et il contribue à décourager l'installation de nouveaux habitants ou de nouveaux acteurs économiques.

2. Peinture fraîche

L'aspect extérieur du bâti de Vaulnaveys-le-Haut apparaît comme une des causes importantes du manque d'engouement du consommateur vers le pôle bourg. Ce scénario permettrait de pallier à cet aspect peu valorisant.

En la matière la mairie veut donner l'exemple : après le rachat de l'épicerie et du bâtiment Mermier, elle va engager la restauration du bâti ainsi que celui de la pharmacie dont elle est également propriétaire. Elle envisage aussi de convaincre les autres propriétaires du centre bourg de procéder à un embellissement des façades, des commerces et des logements par une politique d'aides incitatives et la mise en place d'opérations de types OPAH ou FISAC.

Ce scénario nécessite un délai de mise en œuvre mais il peut, en 2 ou 3 ans, rendre le bourg plus attractif.



Scénarios dynamiques

« Cœur du village »

Les commerces présentent actuellement une situation disparate et posent la question de la centralité urbaine, c'est à dire celle d'un lieu perçu comme le centre naturel d'animation du bourg.

On pourrait imaginer un moteur « cœur du village », type superette avec des boutiques disponibles autour, en rez-de-chaussée, et de l'habitat aidé ou non sur un ou plusieurs niveaux.

3. Sur la place de l'Eglise, au niveau du jardin d'enfants actuel et en déplaçant le monument aux morts.

4. Dans un périmètre « pharmacie - Étoile - grange » qui s'étendrait jusqu'à la grange située près du carrefour route de Brié.

5. A l'emplacement de l'ex-usine VIGNE, en face du groupe scolaire.

Ces trois scénarios présentent tous des avantages et des inconvénients.

Le 3 et le 5 seraient plus rapides à mettre en œuvre car la municipalité a la maîtrise du foncier. Néanmoins ce dernier est faible dans le cas du 3 : 700 m², ce qui pose de façon aigue le problème des parkings.

Le 4 avec un espace de 1500 m² environ, regroupant 7 parcelles, permettrait, tout en valorisant fortement le patrimoine de la commune (car tous ces bâtiments ont un fort potentiel architectural) de créer les parkings nécessaires et de repenser l'entrée « cœur du village » avec un aménagement de la circulation. Mais il est plus difficile et plus long à mettre en œuvre car il faut convaincre les propriétaires privés des parcelles bâties et non bâties d'adhérer au projet.

Quand au n° 5, avec un espace de 2700 m², il permettrait rapidement de créer une zone commerciale plus importante, proche du va et vient des écoles, mais qui pourrait être perçue comme une 2ème centralité concurrente du pôle « mairie – Eglise » qui représente le centre historique de la commune. Que deviendraient les commerces transférés ? Y a-t-il des activités de remplacement possibles dans le bourg ? Comment éviter le risque de cassure entre les deux parties ? Comment gérer la difficulté des déplacements piétons due à l'allongement de la zone, notamment pour les personnes âgées ? La réflexion est ouverte.

Scénario visionnaire

6. « Créer une activité attractive »

Ce scénario part du constat que la dynamique commerciale de la zone voisine de Saint-Martin d'Uriage est liée à la présence des Thermes, du Casino, du Golf et de Chamrousse.

Il consisterait à mettre en place, par appel à projet, un équipement structurant (ludique, sportif, touristique etc...) dont l'attractivité dépasserait largement le village. Exemple : un parc de loisirs.

Même si l'idée peut paraître séduisante, elle manque de réalisme. Nous n'avons pas les infrastructures nous permettant d'accueillir un important public. Nous n'avons pas de projet précis sur ce thème et compte tenu des délais de mise en œuvre, ce scénario ne saurait répondre aux besoins immédiats de Vaulnaveys-le-Haut.

Scénario tendance

7. « Grande surface »

On peut imaginer, sur l'emplacement hautement stratégique du rond-point des Alberges, une surface de vente de 1200 à 2000 m² avec ou sans galerie de boutiques (coiffure, presse, tabac, pressing, fleurs, esthétique, essence etc...) qui répondrait aux besoins d'approvisionnement d'une population en constante augmentation.

Ce scénario améliorerait l'attractivité de la commune et pourrait entraîner la création d'autres activités économiques.

Mais il n'est en aucun cas, aujourd'hui, possible car il est totalement incompatible avec l'actuel schéma directeur de la région grenobloise qui privilégie la restructuration des centres-bourgs. Néanmoins, à échéance de 10 ou 15 ans, la question reste posée d'une éventuelle évolution possible.



Conclusions

Des perspectives

Si on écarte, pour les raisons précédemment indiquées, les scénarios 1, 6 et 7 il nous reste envisageables sur le court ou moyen terme, et avec un phasage possible entre eux, les scénarios 2 – 3 – 4 - 5.

Le scénario 2 : peinture fraîche peut facilement être engagé et n'est pas incompatible avec les autres, bien au contraire. Il peut relancer rapidement une dynamique en attendant que la réflexion s'engage pour choisir entre « Étoile – grange », « église – jardin » ou « usine ».

Car l'une de ces trois solutions semble incontournable même et surtout dans l'hypothèse, à très long terme, où une grande surface verrait le jour car l'une des clés qui permettrait éventuellement de conduire à une modification du schéma directeur de l'agglomération grenobloise serait d'apporter la preuve que le commerce de proximité est suffisamment solide pour affronter cette concurrence.

Des atouts

La commune est consciente qu'il est indispensable d'agir. Cette étude l'a confortée dans l'idée que le projet de redynamisation est viable et légitime car Vaulnaveys-le-Haut a des atouts.

C'est une commune attractive, à la fois rurale et urbaine de part sa proximité avec l'agglomération grenobloise, elle a un fort potentiel économique actuellement sous exploité.

Le bourg dispose d'un centre historique naturel place-église-mairie, cette centralité est renforcée par la présence des commerces déjà existants, cafés, restaurant et d'un marché hebdomadaire.

La commune est proche de sites touristiques importants et elle est traversée par un flux de véhicules qui permet de capter une clientèle de passage (6000 personnes/jour). Elle bénéficie de la présence de classes primaires et maternelles génératrices d'allées et venues et qui devraient voir leurs effectifs augmenter du fait de la croissance régulière de la population.

Tout cela devrait permettre de concevoir un lieu à forte identité renforcé par la création de parkings et d'axes de circulation avec des abords et des accès sécurisés, propres, soignés et fleuris.

Une volonté à partager

Cependant la détermination de l'équipe municipale ne pourra à elle seule être décisive. Elle devra s'appuyer, d'une part, sur l'implication des actuels et futurs commerçants dont le dynamisme retrouvé sera fait de bonne humeur, de disponibilité, d'horaires adaptés, d'animations, d'une offre de produits et de services variés et diversifiés et d'autre part, rien de tout cela ne sera efficace sans l'adhésion et le soutien des habitants de la commune qui devront participer à la revitalisation, dont leur village a besoin, en étant des consommateurs certes exigeants, mais surtout fidèles.

Vaulnaveys-le-Haut ne doit pas laisser passer sa chance. La commune a les moyens de son renouveau. Elle doit aller de l'avant et répondre aux aspirations de tous ceux que sa qualité de vie enchante et séduit sans perdre son authenticité.

C'est là un enjeu fort : Evoluer tout en restant fidèle à ce qu'on est .C'est le pari que les élus veulent réussir avec tous les vaulnaviards, celui qui allie modernité et tradition.



L'économie

Parler d'économie revient en fait à parler d'emploi.

A ce propos, il est intéressant de faire un rapide bilan de ce qu'est la réalité à Vaulnaveys-le-Haut.

Notre commune ne manque ni de vitalité, ni d'attractivité puisque le nombre d'acteurs économiques, toutes activités confondues, en plus des commerces, hôtels, bars, restaurants, dont nous avons déjà parlé, est en constante augmentation et approche aujourd'hui la centaine d'unités.

Mais toutes ces entreprises sont de petite taille et n'ont pas vocation à multiplier l'emploi. Par ailleurs la seule véritable entreprise qui employait 28 salariés a fermé ses portes.

Devant ce constat, la municipalité, dont le souci est à la fois de permettre au plus grand nombre de vivre et travailler au pays et en même temps d'augmenter les ressources de la commune pour le bien de tous, ne peut rester les bras croisés.

Elle ne peut, bien sûr, décréter que telle ou telle activité doit venir s'installer sur son territoire. Elle doit tenir compte du fait que, malgré les beaux espaces qu'elle propose, elle souffre d'être à l'écart des grands axes de circulation, propices à l'implantation de filières industrielles.

C'est donc vers le développement de zones artisanales ou d'activités liées à ce qui est sa tradition que Vaulnaveys-le-Haut doit se tourner : tourisme, thermalisme et secteur médicalisé, agriculture, services et aide à la personne, etc...

C'est pourquoi la réflexion est aujourd'hui engagée sur un certain nombre de zones qui ont été identifiées en plus de la zone désormais en friche de l'ancienne scierie CORJON et à propos desquelles le PADD nous dit :

- le développement des activités économiques et de loisirs se situera à proximité du rond-point des Alberges. Toutefois la sensibilité paysagère de ce secteur impose des exigences particulières concernant tous les aménagements et constructions

envisagés. Tous les projets devront être articulés par des cheminements piétons avec le centre-bourg et Uriage.

- le site libéré des services techniques à Uriage constituera un atout majeur dans le projet de dynamisation de l'économie.

Le projet dit « grande surface » n'étant, pour l'instant, comme nous l'avons vu, pas d'actualité, c'est vers la requalification de ce deuxième site que portent actuellement tous nos efforts.

Après transfert des actuels occupants et des courts de tennis, nous serions heureux de pouvoir y implanter une activité conforme à la vocation d'Uriage, intégrée au site et fortement génératrice d'emplois. Plusieurs pistes sont à l'étude, parmi lesquelles la création d'un EHPAD et nous ne manquerons pas de vous tenir informés sur ce dossier que nous estimons majeur pour l'avenir de la commune.



Au flanc de Belledonne, Vaulnaveys

ou le roman vrai de notre village

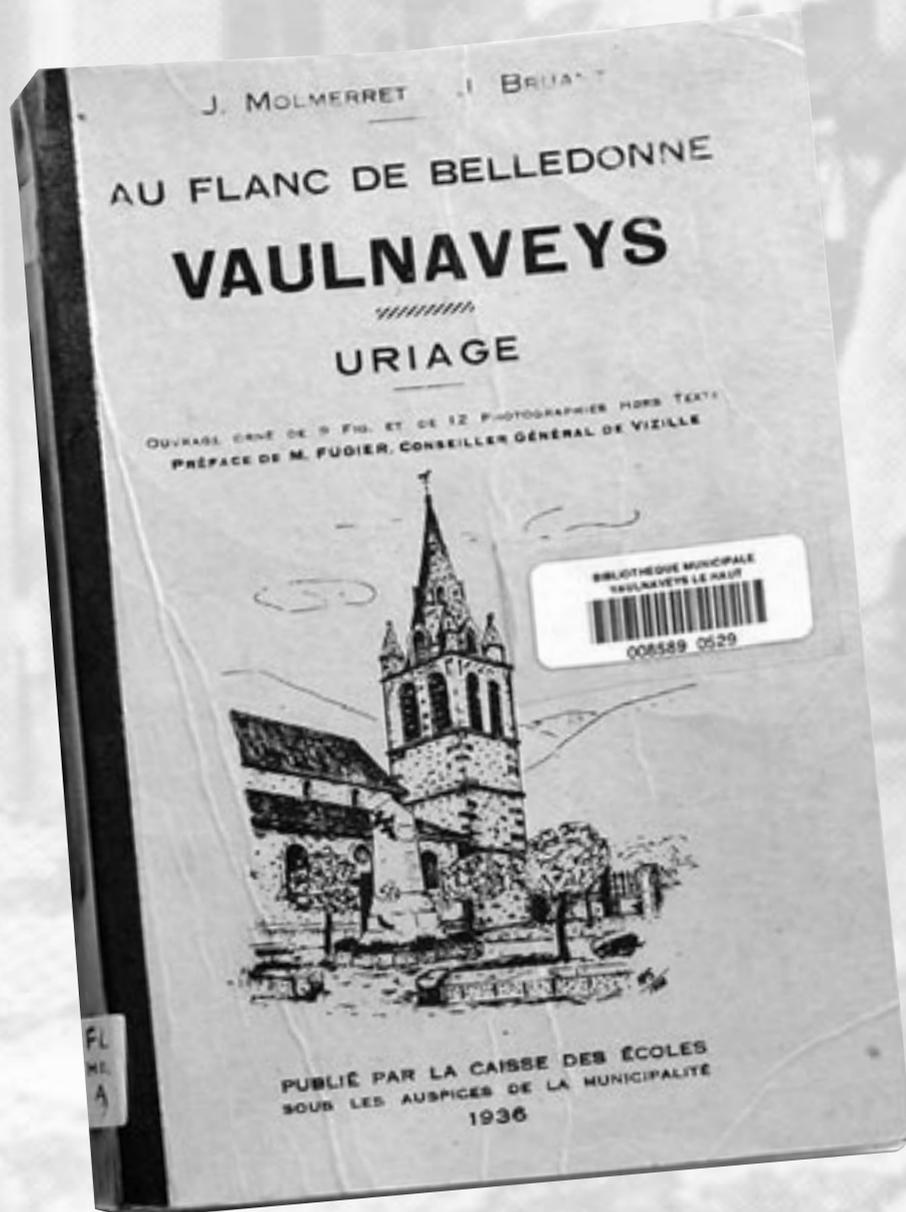
« Les gens heureux n'ont pas d'histoire » dit la maxime. Cela ne doit pas être tout à fait exact car à Vaulnaveys-le-Haut nous sommes heureux... d'en avoir une.

C'est à J. Bruant et J. Molmerret que nous la devons et il aurait été dommage que ce livre, publié en 1936 et aujourd'hui quasiment introuvable, tombe dans l'oubli.

C'est pourquoi la municipalité, aidée en cela par la commission patrimoine de la CCBB, a décidé de le rééditer en collaboration avec les éditions Jérôme Millon de Grenoble.

Cette publication sera vraisemblablement disponible fin décembre ou début janvier et nous sommes certains que vous serez nombreux à vouloir acquérir l'un des 300 exemplaires qui seront mis en souscription.

Affaire à suivre.



En rééditant ce livre nous avons voulu vous faire partager un plaisir de lecture et déposer entre vos mains une histoire du village. Celle-ci allie le sérieux d'une documentation avec un travail en profondeur sur les sources écrites qui relatent les principaux événements de notre commune. Mais ce travail se conjugue aussi avec un effort d'imagination, d'élaboration d'un récit, celui du « roman vrai »¹ de l'histoire de notre village. Un livre qui nous donne à voir l'évolution dans le temps d'une collectivité humaine accrochée au flanc de Belledonne et ce qu'elle nous lègue : un patrimoine à recueillir et à transmettre aux générations futures.

Un travail sérieux d'érudits locaux sur les sources écrites de notre histoire

Ce passionnant livre d'histoire a été publié initialement « par la caisse des écoles sous les auspices de la municipalité » il y a juste soixante-dix ans, soit en... 1936, date mémorable s'il en fut ! Il est le fruit d'une collaboration entre Jules Bruant², ancien Directeur des écoles et maire de la commune et J. Molmerret, instituteur honoraire. Il s'appuie sur un sérieux travail dans les archives, sur l'interview d'anciens du village et sur les travaux d'un autre érudit local, monsieur Serpollet, à qui nous devons des monographies importantes³ « pour servir l'histoire » de notre village.

Une première partie de l'ouvrage est consacrée à l'histoire de Vaulnaveys des origines à nos jours. Elle évoque notamment les

seigneurs qui ont longtemps dominé la région ; l'histoire religieuse du prieuré, de l'église et de la Chartreuse de Prémol. Le livre se poursuit par la description de la communauté villageoise de Vaulnaveys-le-Haut, de son émancipation progressive, des malheurs de la population. Enfin, cette partie historique se termine par l'évocation des principaux événements qui ont ponctué l'histoire moderne depuis la révolution jusqu'aux années 1930.

Les autres parties de l'ouvrage évoquent les forêts et pâturages, l'histoire de l'enseignement du village et le « livre d'or de la Grande Guerre ». Toute une étude est consacrée à l'activité économique de la commune dans les années 30 : l'agriculture, l'industrie, les communications et les échanges, la vie rurale et l'existence, la vie urbaine et la population. Enfin, une monographie est consacrée à Uriage, aux promenades et excursions sans oublier...le ski !

L'histoire républicaine d'un peuple qui « fait face »

Ce qui est particulièrement remarquable dans ce livre, outre le travail sur les sources, c'est le souci des auteurs de retracer l'histoire du « peuple » de Vaulnaveys-le-Haut : « les habitants de cette commune (...) pourront voir combien leurs ancêtres ont peiné dur et souffert beaucoup pour laisser plus de bien être à leurs descendants » (Avant propos). Nous sommes au temps du Front Républicain, dans les pas de Jules Michelet et d'une histoire républicaine qui se veut un instrument d'éducation. Cette histoire insiste sur les évolutions sociales et politiques et elle utilise l'image, le récit et la légende afin de renforcer l'identité commune. Le livre consacre ainsi beaucoup de place à la communauté villageoise anonyme et laborieuse. Une communauté qui « fait face »⁴ à une nature omniprésente et quelquefois dévastatrice. Lisez ainsi, dans la partie consacrée aux malheurs de la population, le ravage causé en 1783 par un éboulement à Prémol qui provoqua « une foudre d'eau » qui emporta tout sur son passage. Leçon de la nature à ne pas oublier.

Une communauté humaine qui s'émancipe progressivement des jougs politiques et sociaux qui lui ont été imposés tout au long de son histoire. Lisez ainsi, dans la partie consacrée aux forêts et pâturages, les démêlés entre la communauté villageoise

et le monastère de Prémol qui se poursuit après la révolution avec l'Administration. Leçon d'histoire à se remémorer en ces temps de décentralisation. Les auteurs sont ainsi doublement les instituteurs du village à qui ils content son histoire et lui donnent une image empreinte de justesse et de justice rendue aux hommes et aux femmes qui l'ont bâti.

Un village rural à l'aube de profonds bouleversements.

Ce qui frappe également à la lecture de ce livre, c'est l'évolution du village entre sa rédaction et aujourd'hui. Cet ouvrage a soixante-dix ans mais que de transformations, que de bouleversements en à peine le temps d'une existence d'homme ! En 1936, le village est encore une commune rurale adossée à la montagne. Une ruralité comme nous en avons perdu le souvenir : de petites exploitations (sur les 112 exploitations, 107 ont moins de 4 hectares !) et une présence importante des petites industries : moulins, pressoirs, martinets, scieries, travail du chanvre. Les habitants étaient ainsi souvent des double actifs travaillant à la fois la terre et dans une industrie locale comme la ganterie par exemple. Une vie rurale avec ses écoles dont l'histoire nous est contée avec force détails (instituteur oblige !), ses cafés, ses foires, ses fêtes et même son rigodon des « filles du hameau » ! Mais déjà les changements se profilent. Les auteurs insistent avec raison sur l'ouverture du village avec le développement de la station d'Uriage, avec l'établissement de communications plus faciles et avec l'avènement de la grande industrie. Ils concluent en insistant sur une nouvelle ressource pour la communauté rurale : celle de la montagne et des potentialités offertes par Chamrousse. Vision prémonitoire mais dans laquelle pointe cependant une réserve : « cette population rurale n'y participera largement que si elle sait, que si elle veut faire l'effort nécessaire pour s'y adapter rapidement. »

Un passé qui nous pousse en avant

Ce livre d'histoire nous donne donc des clefs essentielles pour connaître notre patrimoine. Les anciens habitants y retrouveront certainement avec émotion des souvenirs, les nouveaux habitants avec



intérêt des éléments de compréhension du village qu'ils sont venus rejoindre. Car chaque paysage, chaque pierre, chaque chemin, chaque lieu-dit garde l'empreinte des générations d'hommes et de femmes qui se sont succédées. Ce livre nous permet donc d'aller au delà de la surface des choses, de considérer la dimension de ce temps long dans laquelle nous inscrivons nos pas. Il nous donne à découvrir un « arrière pays » fait à la fois de fatigue et de peine mais aussi de force et d'espoir⁵. Il nous invite à inventer l'avenir en trouvant les nouvelles ressources sur lesquelles nous appuyer aujourd'hui, à nous développer et à innover certes, mais en étant aussi attentifs à notre héritage et à ce que nous en transmettrons aux générations futures, en un mot : à rester fidèles au destin de ce petit village accroché au flanc de Belle-donne : Vaulnaveys.

¹ Cf : Paul Veyne « comment on écrit l'histoire » éditions du seuil 1971, p 10.

² Cf la présentation de Jules Bruant ci-après, parue dans le bulletin municipal n°56.

³ R. Serpollet auteur notamment de : « monographie pour servir l'histoire religieuse de Vaulnaveys-le-Haut », « histoire de la Chartreuse de Prémol », « famille de Ruynat ».

⁴ « Faire face » est la devise de la commune choisie, en cohérence avec son livre, par Jules Bruant, Maire lors du Conseil municipal du 12 janvier 1964 : « Blason de Vaulnaveys. Est accepté le projet de blason qui sera réalisé par les services nationaux de la Monnaie. Le dessin comporte : la Croix de Chamrousse ; au dessus un plein-cintre des ruines du monastère de Prémol encadré de 2 sapins : dans l'embrasure un ours, patte levée (allusion à la légende de l'ours). Devise : « faire face »

⁵ cf. la conclusion de la première partie, éloge du travailleur : « Et, sans compter la fatigue et la peine, l'aube, au travail, le retrouve toujours. Et, quand enfin, vers son humble chaumière, la corps lassé, il revient chaque soir pour retrouver ses enfants et leur mère, il sent renaître et la force et l'espoir »

Vie des associations

Plaquette des associations

La plaquette des associations est disponible en Mairie pour les nouveaux arrivants et tous ceux qui souhaitent s'informer sur les activités présentes dans la commune.



SNBC

Le club Ski Nordique Belledonne Chamrousse organise une matinée d'inscription :

Le 25 novembre de 10h00 à 12h00 à la mairie de Saint-Martin d'Uriage

Un coin sera réservé au matériel d'occasion, venez vendre ou acheter.
Contact : club.snbc@free.fr

Edith Picard, la présidente.

Pianissimo

Depuis un peu plus d'un an maintenant, le nouveau bureau de Pianissimo dynamise l'association musicale par des concepts nouveaux.

Le dernier en date est de créer une médiathèque à l'usage des adhérents.

Aussi nous avons besoins de vos dons (CD, DVD, biographies de compositeurs, livres sur le monde musical...) pour nous aider à mener à bien ce projet.

Nous rappelons qu'il nous reste quelques places vacantes pour les cours de Violon.

Si vous êtes intéressé veuillez contacter :

Sophie Vassal 04 76 89 11 12
s.vassal@libertysurf.fr
Anna Hervé 04 76 89 13 32
anna.herve@yahoo.fr

Bibliothèque municipale

Changement des horaires :

Mardi de 16h30 à 19h
Mercredi de 17h à 19h
Vendredi de 16h30 à 19h
Samedi de 10h30 à 12h

A découvrir à la bibliothèque :

L'Odysée

T1 : La Malédiction des pierres noires.
T2 : Les Naufragés de Poséidon.
De Michel Honaker chez Flammarion.
10€

*Lire Homère vous effraie mais vous avez toujours désiré découvrir les aventures des héros de la guerre de Troie. Cet ouvrage est pour vous. Michel Honaker, spécialiste de l'occulte nous livre ici une odysée pleine de vigueur mêlant habilement magie blanche et noire tout en restant fidèle au récit de Homère, et avec des dieux ayant toujours aussi mauvais caractère !
Un livre donc pour des lecteurs avides d'aventures avec un soupçon de fantasy.*

A partir de 12 ans.

Les Aventuriers du cercle

T1-Opération zordium
T2-Top secret
T3-Top secret
DE Joshua Mowl Chez Flammarion
15€

Savez-vous ce qu'est un Gyrolabe, du zordium, le Sujing Quantou ? Non...alors plongez dans les aventures de Doug et Rebecca partis à la recherche de leurs parents portés disparus dans les eaux de Chine Méridionale où ils vont découvrir l'existence d'une société secrète « le Cercle du savoir »

Dans ce livre d'un nouveau genre mélange de James Bond de Blake et Mortimer, s'inspirant de faits scientifiques et de notre histoire, agrémenté de crédibles documents d'archives : cartes, photos...on embarque avec les enfants sur l'Expédient, navire océanographique pour n'en descendre qu'à la dernière page et quelques heures de sommeil manquantes !

A partir de 12 ans.



Vie des associations

Le Tennis Club en sélection régionale

Une fois de plus notre équipe masculine a réussi une prouesse : Parvenir en demi-finale de la 1^{ère} division du championnat de l'Isère. De ce fait, elle monte en sélection régionale. Nous remercions nos joueurs pour ses moments sportifs intenses : Sylvain Misse, Camille Fréssard, Mathieu Picq, Damien Salamand . Nous vous attendons nombreux, l'année prochaine, pour venir les supporter.



Pour affûter nos joueurs le Tournoi Open de Valnaveys a été organisé du 23 juin au 10 juillet. Il s'est déroulé sur 3 week-ends et 2 semaines complètes et a compté 120 participants. Nous remercions le juge arbitre Maurice Dufour pour son organisation impeccable, car coordonner un tournoi sur seulement 2 courts est une grande prouesse ! Un grand merci également à Mickael Mochet pour les permanences ainsi qu'à Yohann Bournique, Jeremy Nuzillat et Aurélie Angelin.

Le tournoi a été remporté pour les hommes par Samir Bouajaj de Lyon St-Priest ; Finaliste Mathieu Picq de Valnaveys ! Excellent ! Et pour les femmes, la vainqueur est Claire Maiolini de Lyon, face à Delphine Lamour du Grenoble Tennis. A souligner la prouesse de Charlotte Laevens en demi-finale. Note spéciale pour Karine Mion du TCVH qui a passé 6 tours consécutifs. Bravo !

Nous accueillons pour la nouvelle saison, notre nouveau moniteur, Emmanuel Farcis, qui d'une main de maître va veiller sur notre école de tennis, environ 60 enfants inscrits, un chiffre stable, mais une augmentation du nombre de cours à l'année soit 4 cours par semaine toute l'année.

Nous vous rappelons que l'école de tennis peut accueillir vos enfants durant toute l'année ou par sessions (printemps et/ou automne).

Notre moniteur est disponible pour les petits comme pour les grands, pour des entraînements.

Pour toute information complémentaire, laissez un message sur le répondeur du club, nous vous rappellerons.

Profitez de l'ambiance de notre club et de son bon esprit !!

TCVH - 2648 avenue d'Uriage
38410 Valnaveys-le-Haut
Tél : 04 76 89 22 45

Gym des ours

L'assemblée générale de la gym des ours a eu lieu le 12 septembre 2006.

Cette année encore le bureau n'a pas beaucoup changé mais, devant le manque de mobilisation et pour ne pas abandonner nos petits ours, nous avons décidé de repartir pour une année encore.

Nous saluons quand même la venue de M^{me} Bonnetier Susana comme vice-présidente qui se joint à M^{me} Dammaretz Laure trésorière, M^{me} Morisse Gaëlle secrétaire et M^{me} Sionnet Patricia Présidente.

Les cours sont dispensés par notre professeur M^{me} Adeline Hugon-Jeannin, aidée par M^{lle} Departe Virginie.

Pour tous les renseignements contactez le 04.76.59.25.13



Cascade



Présidente Dee MARSHALL
Téléphone 04.76.59.26.56
06 11 54 81 12

Il y a de plus en plus de demandes pour nos cours d'anglais, mais il nous reste quelques places dans nos cours de groupe :

- pour les adultes
- pour les enfants en grande section de maternelle ou en primaire

Les cours de soutien sont autant bénéfiques pour les bons élèves que pour ceux qui ont des difficultés. Dans des classes de 30 à l'école, combien de fois par mois un élève peut-il s'exprimer ? N'attendez pas la dernière minute !

- En plus, nous proposons des stages intensifs, deux fois par an, pour les CM2, collégiens, lycéens et étudiants – vacances de février et d'été

Nos adhérents ont accès à une bibliothèque de 1800 livres, DVDs et vidéos en anglais.

Nous sommes là pour donner des conseils pour vos vacances à l'étranger, pour les gens qui arrivent de l'étranger ou pour toute autre question.

Lieu :
Résidence Le Chantal (1^{er} étage), Uriage

Horaires de permanence :
le samedi matin de 10h30 à 12h00.

URNE

L' Association Une Rivière pour Nos Enfants grossit.

74 foyers (118 adhérents) s'opposent au projet de détournement du ruisseau le Vernon pour alimenter le Lac de la Grenouillère à Chamrousse.

C'est mieux mais encore insuffisant.

Soyons nombreux pour que le projet de Chamrousse soit rejeté par le Préfet : la protection de l'alimentation en eau potable des communes en aval de Chamrousse et la préservation d'un environnement naturel de qualité sont tout à fait essentielles pour l'avenir et doivent être **un objectif citoyen**.

Actuellement, nous sommes en attente des résultats de l'étude hydrologique approximative menée par Chamrousse sur l'incidence du Vernon dans les captages d'eau potable de la commune.

M. Aujart-Catot, notre interlocuteur responsable du dossier pour la commune de Vaulnaveys-le-Haut, n'a encore obtenu aucun résultat sur cette étude. Nous ne manquerons pas de donner suite aux résultats de cette expertise.

Rejoignez-nous et envoyez vos adhésions à Association U.R.N.E., 97 chemin des Roux 38410 Vaulnaveys-le-Haut
Tel/ fax: 04.76.59.25.71.



A.D.M.R.



A.D.M.R. : Recherche de bénévoles

L'ADMR lance un appel à toute personne qui pourrait consacrer un peu de son temps à rejoindre l'association.

Les tâches sont variées, depuis le secrétariat de l'association à l'établissement des dossiers, aux encaissements, etc...

Rappelons que l'ADMR, présente sur notre commune depuis 1972, est une association dont l'utilité n'est plus à démontrer tant les services qu'elle rend sont vitaux pour nombre de nos concitoyens :

- aide au maintien des personnes âgées à leur domicile ;
- toilette non médicalisée pour les personnes dépendantes ;
- aide aux familles pour des raisons aussi diverses que maladie, accident, maternité, surmenage, etc...
- portage de repas

Alors soyons solidaires, rejoignons l'A.D.M.R.

Contact : M. Robert GRENIER
04.76.89.18.75

EMIU

Rentrée réussie à l'Ecole de Musique

Un peu plus de deux semaines après leur rentrée scolaire, les jeunes – et moins jeunes – musiciens de la commune faisaient leur rentrée à l'Ecole de Musique Intercommunale d'Uriage (EMIU). Les voilà donc partis pour un trimestre de plaisir et de travail qui sera conclu par les auditions de fin d'année et le traditionnel concert à la maison de retraite du Belvédère, juste avant Noël. L'école accueille cette année 230 élèves, chiffre en légère hausse par rapport à l'an passé et emploie 22 professeurs, dont trois nouveaux. Parmi les nombreuses activités proposées (formation musicale, instruments, chorale, orchestres, groupes), c'est toujours le piano et la guitare qui tiennent la corde même si le violoncelle, le saxophone et la trompette ont cette année le vent en poupe. Principale nouveauté de la rentrée, l'indexation des tarifs de l'école sur le quotient familial, qui permettra, nous l'espérons, à davantage d'enfants de découvrir la pratique musicale. Pour tout renseignement complémentaire, l'EMIU a une adresse : La Richardière à Saint-Martin d'Uriage, un numéro de téléphone : 04 76 89 54 26 et une adresse email : emiu@wanadoo.fr.

Louise débute l'apprentissage du violoncelle avec Catherine Marchand, nouveau professeur de l'EMIU.



Vie des associations

Foyer pour Tous

Saison 2006/2007

Une rentrée sous de bons auspices. En effet beaucoup de sections ont, depuis fin septembre, leurs effectifs complets. Quelques places sont encore disponibles pour les activités suivantes :

- gymnastique pour adultes
le vendredi de 9h00 à 10h00
- gymnastique douce pour adultes
le vendredi de 10h00 à 11h00

Les activités ludiques n'offrent plus aucune possibilité. L'aïkido a retrouvé grâce à toute l'équipe un nouvel équilibre et une mixité importante dans tous les cours.

Manifestations depuis le 10/09/2006

Début octobre, malgré une météorologie peu favorable, on a pu constater une forte participation au Cross VALLIS organisé par la section « course à pied ». Plus de 170 concurrents adultes toutes catégories, près de 50 enfants ont pu emprunter en toute sécurité les différents parcours. Une épreuve très conviviale, prisée depuis 2 ans, grâce à l'engagement important de Florence Muzy et de toute l'équipe. Rendez-vous en octobre 2007 pour le n° 3.

Manifestations prévues pour fin 2006 et 2007

• Section aquarelle de Belmont

Tous les adhérents des cours de M^{me} Vivarat préparent une exposition collective pour la manifestation « Mon voisin est un artiste » à St-Martin d'Uriage, de début décembre au 15 janvier 2007. Une première qui enthousiasme toute l'équipe. Bonne chance.

• Section danse

Le gala de fin de saison aura lieu début juin. En « maître de ballet », M^{me} Nicolet fera évoluer pour le plus grand plaisir de tous l'école de danse. Manifestation ayant acquis une très grande audience à Vaulnaveys-le-Haut

• Cross

Traditionnellement présente, l'équipe de course à pied se retrouvera sur les circuits du Balcon de Belledonne, Brié, Lyon, etc... avec toujours autant de plaisir.

• Yoga

Une journée offerte à tous les adhérents, le 20 janvier 2007 de 9h00 à 16h00. Journée de détente, d'écoute, de bien être. Une deuxième journée devrait être organisée en juin. Au fil des mois, d'autres projets verront le jour pour le plus grand plaisir de nos adhérents. Nous serons en 2007 près de 300.

• Sections peinture de Belmont

Elles renoueront avec le succès 2005/2006. Elles offriront un certain regard sur leurs travaux de l'année en juin à Belmont. A voir avec beaucoup d'intérêt.

Cross Vallis

Tout le monde était là, ce dimanche 1^{er} octobre 2006, pour la seconde édition du Cross Vallis organisé par Le Foyer Pour Tous de Vaulnaveys-le-Haut. Seul le soleil était en retard et nous l'avons attendu jusqu'au moment du départ.

Record battu, cette année, avec plus de 170 coureurs sur les 12 et 5 kms (contre 100 l'an dernier). Participation toute aussi impressionnante des enfants : ils étaient une centaine de petits sportifs à courir dans le parc d'Uriage.

Cette année une grande nouveauté : « le challenge avec le cross de Vaulnaveys-le-Bas » qui a lieu tous les ans, courant du mois d'avril. Ce fut un défi supplémentaire à Stéphane qui a su trouver une solution informatique très remarquée et appréciée lors de la publication des résultats. Bravo Stéphane pour ce sans-faute qui évite bien du stress.



Résultats : (Tous les détails et de nombreuses photos sur notre site Internet)
<http://vaulnaveys.lehaut.free.fr/>
Il est déjà possible de s'inscrire pour l'édition 2007, le 07 Octobre !

12 Kms Homme :

Ils sont arrivés ensemble et quel spectacle !!!!

- 1 Sébastien Gadebois 43:49 mn
- 2 Sébastien Sxay 43:49 mn
- 3 Brice Aerts 45:12 mn

12 kms Femme

- 1 Muriel Schroll 54:10
- 2 Laurence Bernard 55:23
- 3 Alexandra Munier 55:34

Challenge Homme 12 kms

- 1 Brice Aerts 01:19:51
- 2 Pascal Verger 01:24:07
- 3 Denis Hernandez 01:30:11

Challenge Femme 12 kms

- 1 Laurence Bernard 01:40:21
- 2 Anne Defemme 01:49:48
- 3 Brigitte Garnier 01:55:48

Un grand merci à tous les bénévoles, (ils étaient 80 !) qui, pour la seconde année, ont répondu « présent » à notre appel. Merci à ceux et celles qui se sont levés à 6h00 du matin pour tout installer (les tentes, les banderoles, le ravitaillement, les barrières, les piquets de parking...), merci à nos signaleurs et aux communes de Vaulnaveys-le-Haut et Saint-Martin d'Uriage qui nous autorisent et nous aident à réaliser cet évènement.

Je n'oublie pas de remercier également tous nos partenaires, les commerçants et sociétés d'Uriage, de Chamrousse de Vaulnaveys qui nous font confiance. Ils sont tous répertoriés sur notre site. J'en profite pour leur signaler que l'association ne fait pas de vente d'objets publicitaires au profit du cross, ni de démarchage. Nous avons appris que cette année des personnes malhonnêtes ont ainsi obtenu de l'argent et nous le regrettons beaucoup.

A l'année prochaine sur le cross !

Florence Bastian Muzy

Responsable section course à pied du Foyer Pour Tous

ESV

La saison a déjà bien démarré, lors de notre premier rendez-vous du 10 septembre, avec la fête annuelle au stade qui a connu un franc succès. Nous profitons de l'occasion pour remercier tous les supporters présents ainsi que les nombreux bénévoles qui ont permis la belle réussite de cette journée.

Tous les joueurs ont repris le chemin du stade, les seniors comme l'école de rugby (plus de 150 licenciés).

Sur cette belle dynamique, nous avons organisé le tournoi annuel au stade Daniel Petiot le samedi 18 novembre, suivi à 20h30, à la salle des fêtes, d'un repas dansant.

Prochain rendez-vous à ne pas manquer, le Marché de Noël le 15 décembre, place de l'Eglise, (nous serons également présents le 16) où nous serons heureux de partager avec vous les traditionnels diots.

Une petite pause pour Noël et nous vous proposerons de venir nous rejoindre pour le loto, le samedi 24 février à la salle des fêtes à partir de 18h00.»



Arc en cyel

23 chemin des Vachers
38410 VAULNAVEYS-LE-HAUT

Cours d'informatique :

Deux niveaux ont commencé début octobre, sous forme de session d'un trimestre (10 cours) 190 euros le trimestre + 15 euros d'adhésion. Prochaine session 1^{er} trimestre 2007.

Chaque mardi et jeudi de 9h30 à midi
Nous travaillons avec Word (traitement de texte)

Excel (tableur)

Outlook (logiciel de messagerie)

Internet

Stage photo, Photoshop, et Création de site

Cours particuliers : contacter Cyril Sommé au 06 69 85 09 82

Inscriptions : 04 76 59 29 79 ou 06 85 75 13 00 (Eliane Rossillon)

Notre site : <http://arcencyel.free.fr>

Eliane ROSSILLON

Présidente



Aquarelle

Aquarelle du foyer pour tous

Pour vos cadeaux de fin d'année, les élèves du cours d'aquarelle du Foyer Pour Tous organisent une vente qui aura lieu : les samedis 9 et dimanche 10 décembre 2006 de 10h00 à 18h00 à l'ancienne école de Belmont.

Vous y trouverez, dans une ambiance conviviale, des aquarelles, des cartes de vœux ainsi que des bijoux fantaisie et autres surprises...

Et pour vous réchauffer un vin chaud vous sera offert en musique.

Pour tous renseignements :
04.76.89.52.81 ou 04.76.62.05.63

APE

Bonjour à toutes et à tous.

La rentrée 2006 s'est effectuée sous le soleil et c'est avec joie que nos enfants ont retrouvé le chemin de l'école. Du côté des parents, peu de monde lors de notre assemblée générale le 14 Septembre dernier, mais nous sommes persuadés que vous ne manquerez pas de participer aux nombreuses manifestations déjà inscrites au calendrier :

- La soirée Crêpes le 3 février 2007
- Le traditionnel Loto le 10 mars 2007
- La Bourse aux vélos et jeux d'extérieur le 24 mars 2007
- La soirée Théâtre le 21 avril 2007

Nous tenons à remercier encore et encore tous les bénévoles qui, chaque année, contribuent aux succès de ces manifestations dont tous les profits sont entièrement reversés aux écoles.



Un grand merci également à Alain Gouy-Pailler, notre ancien président, pour son aide et son dynamisme tout au long de l'année.

Nous vous rappelons que l'Association des Parents d'Élèves de Vulnaveys-le-Haut est ouverte à tous les parents d'enfants scolarisés à Vulnaveys. Elle participe à la vie des écoles maternelle et élémentaire pour :

- la représentation des parents aux conseils d'écoles ;
- la participation au suivi et à l'évolution des services périscolaires ;
- des aides financières aux projets des instituteurs...

Nous vous présentons le nouveau bureau pour cette année 2006-2007 :

Présidente Florence BASTIAN-MUZY

04 76 59 23 54 ou 06 63 28 96 44
florence.bastian@wanadoo.fr

Vice présidente Nathalie SUBIRAN

04 76 89 16 90
nathaliesubiran@aol.com

Secrétaire Muriel MOREAU

04 76 00 12 28
murielmarc.moreau@free.fr

Trésorier Christian DUPILLIER

04 76 89 16 50
christian.dupillier@wanadoo.fr

Secrétaire adjointe Adette ETAIX

04 76 24 76 20 ou 06 61 11 48 01
adetaix@libertysurf.fr

Vie des associations

O.T.T.U.

Exposition

« Mon Voisin est un artiste »

du 1^{er} janvier 2006 au 17 janvier 2007
Thème : « l'Eau »

Rencontre des artistes locaux au bord du thème 2006 : « l'eau »

- prix du public
- ateliers d'artistes ouverts au public les 9 et 10 décembre de 15h à 19h30
- vernissage le vendredi 1^{er} décembre à 18h30

Ciné-reportage : La Nouvelle Zélande

8 globe trotteurs - dont une saint martinoise - sont partis un an et ramènent ce film documentaire ainsi qu'une exposition de photos.

Théâtre Jeune Public

Mercredi 6 décembre à 17h

On est tous des champignons

Aussitôt Dit Théâtre

Un jeune champignon de Paris échappé d'une barquette en plastique le destinant à une mort certaine, se retrouve dans la forêt. Soutenu par les champignons des bois, il décide de partir à la recherche de sa bien aimée.

Accordéon, guitare, harmonica, percussions et saxophone rythment cette aventure qui aborde le thème de la différence dans un langage alerte et coloré.

dès 3 ans, Tarif unique 5€

Musique classique

Concerto Piano, clarinette, alto

Vendredi 15 décembre à 20h30
Jacques Raynaut, Eric Chanay, Alain Pelissier

Avec ce trio de référence, le Belvédère clôture l'année 2006, et célèbre, en finesse, le 250^e anniversaire de la naissance de Mozart.

10€ - 5€ - 20€ tarif famille

Cuivres

Quartet Novo

Production La Forge
Vendredi 26 janvier à 20h30

Pascal Berne, contrebasse, tuba
Michel Mandel, clarinette
Yves Gerbelot, saxophones
Pierre Baldy-Moulinier, trombone, flûtes

Entre tradition et modernité, ces 4 musiciens inventent une musique puisée à la source des orchestres populaires et festifs. Novatrice, hardie, pétillante et légère, cette nouvelle écriture jazzy est un pur régal !

10€ - 5€ - 20€ tarif famille

Chansons Jeune public

Steve Waring

Mercredi 31 janvier 2007 à 17h

« Si chaque spectacle est un voyage, dans celui-ci je propose de vous amener très loin jusqu'à la porte d'à côté ou bien le contraire de vous faire déplacer sans bouger jusqu'au fond de l'espace... »

Ce voyage va de l'étang des grenouilles à la forêt du Jabberwock, du panier du matou au domaine dedans l'œil du chat, du « territoire » de la guitare à la cave de la batterie, du blues du boulot au monde de Lewis Carroll, de la maison d'une vieille dame pas marrante à l'univers à l'envers d'Albert Einstein, de la voix aux percussions corporelles... »

Tarif unique 5€

Slam / Improvisation

Arthur RIBO et l'Assemblée

Vendredi 2 février à 20h30

Attention ! soirée salle de la Richardière !

Le public est invité à écrire et à donner ses thèmes et la chanson s'écrit en direct.

Les qualités de comédien d'Arthur RIBO, la simplicité de la scénographie, alliées à la musique de Raphaël AUCLER et Victor BELIN font de chaque concert un vrai moment de partage et de bonne humeur. Poésie concrète et humour parfois grinçant sont au rendez-vous... en musique !

10€ - 5€ - 20€ tarif famille

Infos

A la découverte du patrimoine de Belledonne !

Dominant la riche vallée du Grésivaudan, à deux pas de l'agglomération grenobloise, la chaîne de Belledonne est surplombée par un massif minéral fait de pics et de lacs appréciés des randonneurs. Outre son cadre naturel exceptionnel, Belledonne a su conserver une histoire et un patrimoine riche et varié.

Un guide, édité par l'Espace Belledonne – (19 communes de Vaulnaveys-le-Haut à La Chapelle-du-Bard), en collaboration avec la Conservation du patrimoine de l'Isère

(service du Conseil Général de l'Isère) permet aujourd'hui de découvrir le patrimoine de Belledonne, proposant des visites originales et des sites méconnus.

Ce guide est gratuit et disponible dans les mairies, les offices du tourisme et les sites patrimoniaux de Belledonne.



Ateliers du paysage en Belledonne

Plan d'actions qualité architecturale et paysagère de l'Espace Belledonne



L'Espace Belledonne a organisé cet automne les ateliers du paysage.

Le paysage de Belledonne constitue un atout formidable à proximité d'une grande agglomération en même temps qu'il correspond à un espace de vie remarquable. Le paysage est aussi un bien collectif.

Sous l'effet conjugué du développement de l'agglomération grenobloise et de la déprise agricole, le paysage de Belledonne connaît actuellement des transformations sans précédent. Au regard de cette évolution, les acteurs locaux posent aujourd'hui la question du devenir du territoire et cherchent des pistes de projets pour concilier la qualité de l'habitat avec les qualités du paysage.

Au cours du premier trimestre 2006, l'équipe missionnée par l'Espace Belledonne pour élaborer un plan d'actions pour la qualité architecturale et paysagère a réalisé la première étape de sa mission. Elle a consisté à analyser le territoire pour en comprendre les dynamiques d'évolution et les grands enjeux, notamment en matière d'urbanisation, d'architecture et de gestion de l'espace.

Cette première étape est un point de départ, qui permet d'engager la suite de la mission. Celle-ci entre maintenant dans une deuxième étape importante, plus concrète, puisqu'il s'agit, en concertation étroite avec tous les acteurs locaux, de construire un véritable projet pour l'Espace Belledonne, et surtout de déterminer les actions prioritaires à engager dès 2007.

Dans cet objectif ont été organisés 5 ateliers thématiques sur tout le territoire de l'Espace Belledonne au début de l'automne. Chaque atelier s'est déroulé sur un site représentatif d'une problématique forte en matière de paysage, d'urbanisme et d'architecture, et a été enrichi par des interventions de différents acteurs et spécialistes des questions abordées. Lieux d'échanges et de rencontre entre les acteurs locaux (élus, habitants, techniciens, professionnels, agriculteurs, forestiers, socio professionnels), ils ont permis de lancer le débat sur les actions concrètes qui pourraient être engagées.

Passeports électroniques

Le passeport électronique est un titre individuel quel que soit l'âge du demandeur.

Conditions de délivrance et de renouvellement du passeport électronique :

- Imprimé à retirer en mairie
- Pièces à fournir :
 - Copie intégrale d'acte de naissance ou de mariage
 - Justificatif de domicile de moins de 3 mois
 - 2 photos d'identité (norme ISO)
 - Ancien passeport et ou Carte d'identité
 - Preuve de la nationalité Française
 - Preuve de l'exercice de l'autorité parentale pour les mineurs
- Timbre fiscal :
 - adultes (60€), mineurs (30€)

NB : Pour l'accès au territoire des États-Unis, les conditions d'exemption de visa sont réservées aux titulaires des passeports suivants :

- Un passeport DELPHINE délivré avant le 25 octobre 2005
- Un passeport électronique

La nouvelle carte vitale arrive

C'est dans le courant du mois de novembre que les nouvelles cartes VITALE vont être mises en circulation.

Elles sont équipées d'une puce électronique qui permettra au médecin d'accéder au dossier médical personnel de chaque patient mais surtout, sur chacune d'elles, figurera la photo de l'assuré afin de mieux limiter les fraudes.

Courant 2007 débutera le renouvellement des cartes en circulation en commençant par les plus anciennes. Il devrait s'étaler sur 4 ans.

Chaque assuré recevra un formulaire pré-rempli. Il en vérifiera les informations, collera sa photo et le retournera à sa caisse après l'avoir signé, en joignant une photocopie de sa carte d'identité. Sa nouvelle carte lui sera adressée, après vérification par la Caisse d'Assurance Maladie, dans un délai d'environ 3 semaines.

Contrat de responsabilité parentale

Les parents d'élèves peuvent désormais être mis en cause quand leur enfant se conduit mal à l'école : absentéisme, trouble dans l'établissement (dégradations, violence, etc...). L'Inspecteur d'Académie ou le chef d'établissement doit saisir de ces manquements le Président du Conseil Général. Ce dernier écrit aux parents ou les convoque pour leur proposer « un contrat de responsabilité parentale » qui leur fixe des obligations (participer à des actions de veille éducative, rencontrer des éducateurs ou une assistante sociale, etc...) dont ils doivent s'acquitter dans un délai de 6 mois.

En cas de refus ou de non respect des engagements, ils s'exposent à la suppression des allocations familiales et du complément familial dus pour cet enfant.

Mobiles : baisse des tarifs...

L'autorité de régulation des communications a obtenu des opérateurs qu'ils réduisent le prix des appels d'un poste fixe vers un mobile. Cela devrait se traduire par un gain pour le consommateur d'environ 12% à compter de janvier 2007.

...mais courrier en hausse

Depuis le 1^{er} octobre, la lettre de 20g coûte 1 centime de plus (de 0,53 à 0,54€) en non prioritaire de 0,49 à 0,50€. L'envoi de plus de 50g augmente de plus de 4 centimes (0,82 à 0,86€) mais la hausse la plus importante concerne le prix de réexpédition temporaire qui passe de 16,77 à 20€ ou celui des enveloppes de réexpédition : + 130% de 0,76 à 1,75€ l'unité. Quelle désagréable surprise !

Sécurité Routière

Sanctions alourdies pour le débridage des deux roues

Le débridage des deux roues, quads et voiturettes peut désormais être puni de deux ans d'emprisonnement, d'une amende de 30.000 € et de la saisie de l'engin.

Excès de vitesse

Les véhicules en excès de vitesse de plus de 50km/h peuvent être immobilisés et mis en fourrière.

Taxe sur les véhicules polluants

Depuis le 1^{er} juillet une nouvelle taxe peut être prélevée sur l'immatriculation des véhicules mis en circulation. Elle est égale à 2 € par gramme de CO₂, supplémentaire entre 200 et 250 g par kilomètre et de 4 € au-delà. Renseignez-vous donc sur le taux de pollution de la voiture que vous convoitez avant de l'acheter.

Indice de références des loyers : IRL

C'est cet indice qui remplace celui du coût de la construction et sert de base pour une éventuelle revalorisation des loyers. Evolution au 1^{er} trimestre 2006 : +2,46%

Baisse de l'impôt sur le revenu

Le projet de budget pour 2007 comprend la réforme de l'impôt qui sera perçu sur les revenus 2006. La partie la plus visible est la simplification du barème de calcul par la diminution du nombre de tranches qui passe de 7 à 5. Cette refonte aura pour conséquence de diminuer le montant acquitté par la quasi-totalité des particuliers soumis à cet impôt.



Formation des assistantes maternelles

A compter du 1^{er} janvier 2007, la formation initiale dispensée aux assistantes maternelles par le département sera sanctionnée par l'épreuve de « prise en charge de l'enfant au domicile » du CAP Petite Enfance.

Elle est évaluée, selon le circuit de formation utilisé, par un contrôle en cours de formation ou par un examen en fin de formation.

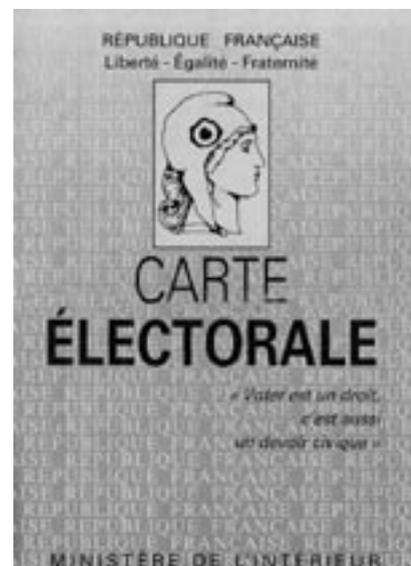
La vente par correspondance sur internet recrute

L'« e-commerce » affiche des résultats particulièrement dynamiques : + de 30% d'augmentation pour le nombre de sites de vente et un chiffre d'affaires en hausse de 46%.

Les entreprises concernées recherchent du personnel qualifié pour leurs centres d'appels et dans le secteur de la logistique.

Listes électorales

L'inscription pour les listes électorales est à faire en Mairie avant le 31 décembre. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



Articles en +

Merci petit CESU

« Cesu, Cesu, Cesu revient, Cesu revient parmi les siens... » aurait pu chanter l'inénarrable curé d'un film aujourd'hui devenu culte.

Et c'est bien parce que la vie est loin d'être « un long fleuve tranquille » que le chèque emploi service nous revient, ressuscité sous le nom de Chèque Emploi Service Universel (C.E.S.U.).

Simplicité

Plus simple et plus performant, il permet en effet aux particuliers de rémunérer une vingtaine d'activités à domicile qui rendent le quotidien moins pénible (voir la liste dans l'article à côté).

L'ensemble de ces activités, soumises à TVA à 5,5% peut être rémunéré de deux façons : par le Cesu bancaire, disponible sur demande dans les établissements bancaires ou par le Cesu préfinancé, distribué par l'employeur, le comité d'entreprise, le Conseil Général, une mutuelle ou une caisse de retraite, avec des avantages fiscaux différents.

Réduction d'impôt

Pour les particuliers, une réduction d'impôt égale à 50% des dépenses, salaires et charges, avec un plafond de 12 000€ par an, plus 1 500€ par enfant à charge et par membre du foyer fiscal de plus de 65 ans, dans la limite de 15 000€. Attention : des plafonds réduits sont appliqués aux activités de bricolage (500€), de jardinage (1 500€) et d'informatique (1 000€). Autre cas particulier : la garde d'un enfant de moins de 6 ans à l'extérieur du domicile donne droit à un crédit d'impôt de 25%.



Des emplois à la mode. Mode d'emploi

Créer une entreprise ou une association de services à la personne : l'état vous encourage.

Aujourd'hui le secteur des services à la personne représente 1,8 million d'emplois, 6000 associations et 2500 entreprises.

Un secteur dynamique

C'est le secteur de l'économie française qui connaît la plus forte croissance de ses effectifs depuis 10 ans : + 5,5 % par an et tous les experts s'accordent pour dire qu'il y a là un gisement d'emplois très important.

Rien d'étonnant à cela quand on sait qu'aujourd'hui un enfant sur cinq vit dans une famille monoparentale, que les parents passent de plus en plus de temps dans les transports, que 81% des femmes entre 25 et 49 ans travaillent et que les seniors sont de plus en plus nombreux dans nos villes comme dans nos campagnes.

C'est pourquoi l'état se propose de multiplier par deux le taux de croissance précédemment cité grâce à des aides pour les créateurs d'entreprises ou d'associations ainsi que pour leurs clients.

Quels sont les avantages ?

Pour vous :

S'il est agréé par la préfecture, votre organisme bénéficie d'un allègement total des charges patronales de sécurité sociale sur le salaire de vos salariés dans la limite d'un SMIC brut.

Pour vos clients

Ils peuvent vous rémunérer en CESU.

Comment obtenir l'agrément ?

Le dossier de demande d'agrément est à retirer à la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Département.

Il y a deux sortes d'agrément : l'agrément simple pour les services courants et l'agrément qualifié, obligatoire pour les structures qui s'adressent aux publics fragiles : enfants de moins de 3 ans, personnes âgées de 60 ans et plus, personnes handicapées.

Ces agréments sont valables pendant 5 ans.

Quels services pouvez-vous proposer ?

Pour la famille : garde d'enfants à domicile et hors du domicile, soutien scolaire et cours, assistance informatique et internet, assistance administrative.

Pour les services et les personnes handicapées :

Garde-malade, soins esthétiques, soins et promenades d'animaux domestiques, aide à la mobilité et au transport, conduite de véhicule personnel, accompagnement dans les promenades et les actes de la vie courante.

Pour la vie quotidienne : entretien de la maison et travaux ménagers, collecte et livraison de linge repassé*, petits travaux de bricolage et de jardinage, gardiennage et surveillance temporaire de résidences, préparation des repas*, livraison de repas ou de courses*.

Votre entreprise ou association peut être spécialisée dans un seul type de service ou bien en proposer plusieurs. Elle doit impérativement exercer au domicile de particuliers.

*à condition que ce service fasse partie d'un ensemble de services effectués à domicile.

Pour en savoir plus

- Voir l'article D 129 – 35 du code du travail
- www.servicealapersonne.gouv.fr
- N° indigo : 0 820 00 23 73 (0,12 € ttc/mn)

LE SAVIEZ-VOUS ?

Si chaque ménage français utilisait deux heures de services par semaine, 1 million d'emplois serait créé.



Vos montures dans le désert

L'association MASNAT de Venon récupère les paires de lunettes et les montures usagées, en tous états, pour réparation et envoi à destination des touaregs de l'Azawagh (Nord Niger). Merci de les aider dans leur action.

Pour plus d'infos : www.masnat.fr

Médibus

Le véhicule Médibus, destiné à collecter les aiguilles et seringues médicales, sera présent, 75 chemin de la Terrasse, à Vizille de 14h00 à 16h00, le mercredi 6 décembre 2006.

Les petites annonces de la C.C.B.B

Depuis le début juillet, le site internet de la C.C.B.B. propose aux particuliers habitant le Balcon d'insérer des petites annonces. Cette idée était en gestation depuis quelques temps et la demande de certains habitants nous a poussés à passer à la réalisation.

Le mode d'emploi en est simple :

- RDV sur le site : www.cccb-belledonne.fr
- Aller dans la première rubrique : « Communauté de Communes du Balcon de Belledonne »
- Descendre sur la sous-rubrique « petites annonces » : vous trouverez la page « mode d'emploi » et la page « petites annonces »

Pour passer une annonce, il suffit de choisir la rubrique qui vous intéresse et de cliquer sur « modérateur ». Là, vous laissez le texte de votre annonce avec vos coordonnées et quelques heures plus tard, vos offres ou demandes seront en ligne. Une rubrique spéciale « dons ou échanges de services » existe également.

La Communauté de Communes du Balcon de Belledonne vous espère nombreux à consulter ces pages et à les faire vivre.

Marché de Noël

Cette année, l'organisation du marché de Noël de Vaulnaveys-le-Haut est prise en charge par le Comité des Fêtes en collaboration avec la Mairie.

Il obéira à une organisation nouvelle puisqu'il se tiendra sous chapiteaux et qu'il se déroulera en même temps que le marché hebdomadaire de la commune le

Vendredi 15 décembre 2006
De 15h 30 à 21h 00 place de l'Eglise

Afin de participer à la réussite de la manifestation, les riverains sont encouragés à décorer leurs extérieurs pour l'occasion.

En complément à d'autres animations (musique, visite du Père Noël...), **un vin chaud sera servi à partir de 19h 30.**

Agenda

2006-2007

Décembre 2006

de début décembre au 15 janvier 2007
exposition « mon voisin est un artiste
lundi 4

Don du sang

samedi 9 et dimanche 10

de 10h00 à 18h00 : vente d'aquarelles, cartes de vœux et bijoux fantaisie à l'école de Belmont (FPT)

vendredi 15

Marché de Noël

dimanche 31

Réveillon de la Saint-Sylvestre
Radio Passion

Janvier 2007

samedi 20

journée yoga foyer pour tous

samedi 27

soirée paroissiale

Février 2007

samedi 3 - soirée crêpes APE

samedi 24 - loto ESV

Mars 2007

samedi 3 - Carnaval

samedi 10 - Loto APE

samedi 24 - Bourse aux vélos APE

Avril 2007

samedi 21 - Théâtre APE

Mai 2007

dimanche 13

Foire de mai et vide-grenier

Bulletin Municipal

Vaulnaveys-le-Haut n°59

Directeur de publication :

Jérôme Richard

Comité de rédaction :

Jacques Aujard-Catot,
Marie-Renée Balme, Isabelle Courant,
Gilles Desrumaux, Anne Garnier,
Aimé Girodon, Marc Odru,
Jean-Yves Porta, Jean Ravet

N° ISSN : 1272-9515

Conception :

Paul Engelmann - 04 76 49 33 96

Photos : Gilles Desrumaux - Jean Ravet

Impression : Imprimerie du Pont de Claix